



# Après le bac, à LLG et ailleurs...

**Samedi 24 novembre 2018**

**9h00 – 15h30**

**Amphithéâtre Patrice Chéreau  
& autres salles VH**

**9h00 – 12h30**

**Tout (ou presque) sur l'après-bac**  
Présentation des filières, réponses aux questions

**12h40 – 13h30**

**Tous à table !**

Pause déjeuner offerte (Merci aux généreux donateurs)

**13h30 – 15h30**

**Ateliers par filières**

Les « post-bac » parlent aux « pré-bac »

*Une journée pour prendre... le bon départ !*



Louis  
Le Grand

Chers parents,

**E**

n cette année de terminale, comme beaucoup d'élèves du lycée, votre enfant envisage peut-être de poursuivre ses études dans une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) sans nécessairement savoir ni dans quelle filière ni dans quel lycée. À moins qu'il n'ait déjà fixé son choix sur d'autres parcours : études de santé, Sciences-Po, droit, école d'ingénieurs avec « prépa intégrée », ou une filière universitaire tout aussi prometteuse ?

S'il hésite encore, c'est tout naturel...

Depuis plusieurs années, la FCPE du lycée Louis-le-Grand organise cette journée d'information et réalise ce mini-guide pour vous accompagner dans le choix d'orientation post-bac de vos enfants. C'est l'occasion pour vous de mieux comprendre les offres, les enjeux et d'avancer dans votre réflexion. Nous espérons que cette rencontre vous aidera à vous poser les bonnes questions et à identifier les spécificités de chacune des voies.

En janvier et février, la plupart des lycées de CPGE « ouvrent leurs portes ». C'est aussi le cas des universités et des écoles avec « prépa intégrée ». Profitez-en pour y rencontrer des professeurs et des étudiants. Bulletins de première et de terminale en poche, renseignez-vous sur le rythme de travail, les matières étudiées, les exigences attendues, les débouchés.

Mais surtout, vivez cette période le plus sereinement possible. Les voies de la réussite sont multiples : la « bonne » solution découlera des capacités de travail, des qualités intellectuelles, physiques et humaines de votre enfant, mais avant tout de ses appétences et de sa détermination. À vos enfants de trouver, avec votre aide, le parcours le plus adapté à l'épanouissement de leur personnalité et à leurs ambitions légitimes.

L'équipe de la FCPE-LLG

**Quel que soit son projet, votre enfant trouvera toutes les précisions nécessaires dans les brochures et sur le site de l'ONISEP <http://www.onisep.fr/> et de l'Étudiant <http://www.letudiant.fr/> .**

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce document.

Merci également à nos adhérents – actuels et anciens - qui nous ont aidés à organiser et à réussir cette journée !

## PROCÉDURE D'INSCRIPTION POST-BAC : MODE D'EMPLOI

Si une part non négligeable des bacheliers de LLG rejoint une université de médecine, de droit ou de sciences politiques, ou encore d'autres filières plus inattendues, la grande majorité d'entre eux (environ 70%) intègre une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) qu'elle soit à dominante littéraire, scientifique ou économique. Environ 20% à 30% des élèves poursuivent dans une classe préparatoire du lycée, les autres élèves se répartissant dans différents autres établissements.

**L'avenir de la majorité des bacheliers du lycée se trouve donc hors de ses murs.** Raison première pour bien connaître le parcours d'inscription et les possibilités de choix après le bac, et fréquenter les Journées Portes Ouvertes (JPO) des différents établissements (lycées et universités).

### LA RÉFORME DE L'ORIENTATION POST-BAC : les débuts de Parcoursup...

Depuis 2010, les futurs bacheliers formulaient des vœux d'orientation sur la plateforme Admission-Post-Bac (APB). En 2017, la forte augmentation du nombre de candidats (élèves de terminale mais aussi élèves en réorientation), couplée avec une offre restée stable dans le supérieur, a entraîné des tirages au sort pour l'affectation dans 169 licences universitaires mais également laissé plusieurs milliers de bacheliers sans affectation à la rentrée 2017. Afin notamment d'en finir avec le tirage au sort, APB a été remplacé en 2018 par Parcoursup, nouveau système d'affectation dans l'enseignement supérieur. Cette plateforme recueille les vœux des candidats, sans hiérarchie, puis leur propose, le moment venu et le cas échéant, une place dans les filières demandées que l'étudiant doit alors accepter ou refuser. **Le lien vers la plateforme est : <https://www.parcoursup.fr/>**

Nous présentons ci-après une **synthèse des modalités 2018-2019 d'orientation post-bac connues à ce jour, ainsi que des éléments basés sur la procédure 2017-2018.** Certaines modalités de cette année restent à préciser et vous seront communiquées dès que connues, entre autres par notre « fil d'information post-bac ».

### PRÉAMBULE : LES DIFFÉRENTES FILIÈRES

On distingue généralement deux grands types de formations post-bac :

→ **Les formations sélectives** : les **CPGE**, les **IUT** (menant à un DUT), les **STS** (sections de techniciens supérieurs menant à un BTS), les **écoles post-bac** (d'ingénieurs, de commerce, d'architecture...), les **doubles licences universitaires**, **Sciences-Po**, etc. L'admission est décidée par l'établissement à partir de l'examen d'un dossier de candidature et parfois d'un concours.

→ **Les formations non sélectives** : il s'agit des **licences universitaires** et de la **PACES** (Première Année Commune aux Études de Santé) qui, avant Parcoursup, n'exigeaient pas d'autres prérequis que le baccalauréat et dans lesquelles l'admission n'était pas liée à la qualité du dossier scolaire. Les **filières tendues** (ou « en tension ») sont les formations non sélectives pour lesquelles les demandes excèdent le nombre de places offertes. Les **4 filières généralement les plus tendues en Île-de-France sont PACES, STAPS** (sciences et techniques des activités physiques et sportives), **Droit et Psychologie**. Mais de nombreuses autres filières sont devenues tendues ces dernières années, comme par exemple certaines licences scientifiques dans Paris intra-muros. Avec Parcoursup, les établissements demandés classent les dossiers de candidature, y compris pour ces formations non sélectives, selon des critères propres à chaque établissement et à chaque formation. Pour les filières en tension, les étudiants sont donc choisis sur la base de leur dossier.

**À savoir** : la réforme a modifié les critères d'admission dans les filières tendues mais pas dans les filières sélectives.

**ATTENTION** : en 2018, si 85% des formations post-bac étaient rattachées à Parcoursup, **certaines écoles ou universités faisaient l'objet d'inscriptions séparées et avaient leur propre calendrier**, en particulier :

- **Université Paris-Dauphine** : Recrutement spécifique, candidature en ligne. Voir le site <http://www.dauphine.fr/fr/index.html>

- **Sciences-Po Paris et les IEP** : Recrutement spécifique. Voir le site <http://www.sciences-po.fr>

**mais également certaines écoles privées d'ingénieurs ou de commerce, des écoles paramédicales, des écoles d'art etc.**

→ **Consultez la brochure Onisep et allez sur le site de la formation convoitée pour en savoir plus !**

### LE CALENDRIER PARCOURSUP (le calendrier précis sera disponible courant novembre) :

Quatre étapes en bref :

- 1 – Phase d'information (octobre - décembre 2018)** : s'informer et dialoguer avec les enseignants
- 2 – Phase des vœux (mi-janvier à mars 2019)** : s'inscrire sur la plateforme et formuler ses vœux (10 maximum en 2018)
- 3 – Phase de réception et d'acceptation des propositions (mai à juillet 2019)** : répondre et s'inscrire
- 4 – Phase complémentaire (juin à septembre 2019)** : procédure pour les candidats sans proposition

### QUEL PARCOURS POUR LA PROCÉDURE POST-BAC ?

**1 – INFORMATION** : Informez-vous dès maintenant sur les formations possibles. Rendez-vous sur le **site de l'ONISEP** (<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac>) où vous pourrez télécharger la brochure « Après le BAC » et trouver de nombreuses informations sur les formations post-bac et les métiers auxquels elles préparent.

### À noter :

- Sur le site de l'ONISEP, <http://www.monorientationenligne.fr> permet de poser des questions et d'échanger par tchat, mail ou téléphone avec des conseillers.
- Sur le site de l'ONISEP encore, <http://www.terminales2018-2019.fr/> détaille, en 5 étapes, la transition vers le supérieur.
- Parcoursup comporte des fiches précisant, pour chaque filière et établissement, le contenu des enseignements, les dates des journées portes ouvertes, le nombre de places disponibles, et parfois un contact pour échanger avec un responsable pédagogique. Ces **informations seront complétées avec des « attendus »**, ainsi que les taux de réussite et les débouchés professionnels lorsque disponibles. Ces fiches sont consultables sur Parcoursup <https://www.parcoursup.fr/>, pour ce qui concerne l'offre de formation de l'année passée « l'offre de formation 2017-2018 pour faire vos premières recherches ». Elles seront mises à jour, vraisemblablement d'ici la fin de l'année, avec des informations plus récentes. Il est prévu que les rangs d'admission 2018 y figurent.
- Le plan étudiant 2018 a instauré la mise en place au lycée d'une « **semaine d'orientation** » (fin novembre) et la nomination d'un **2<sup>ème</sup> professeur principal**, pour les classes de terminale, chargé, en appui du premier, de conseiller chaque élève dans ses choix d'orientation. En fin de premier trimestre, les élèves doivent formuler de **premiers vœux**, en termes de filières (et non d'établissements), sur lesquels se prononcera le **conseil de classe**.

**2 – FORMULATION DES VŒUX ET CONSTITUTION DES DOSSIERS** : Parcoursup devrait ouvrir vers la mi-janvier 2019. De **janvier à mars 2019**, l'élève **s'inscrit, formule ses vœux sur la plateforme et constitue ses dossiers de candidature** (numériques le plus souvent). **Les vœux ne sont pas classés par ordre de préférence.**

**N.B** : Le dossier Parcoursup comporte l'adresse mail de l'élève mais aussi, si celui-ci le souhaite et à titre informatif uniquement, celles de ses parents : utilisez des **adresses mail fiables, facilement consultables et valides pendant toute la procédure.**

- Réfléchir à ses vœux, consulter ses enseignants, aller aux portes ouvertes des établissements que l'on convoite est très utile durant cette période. Le plan étudiant a instauré une 2<sup>e</sup> semaine d'orientation au lycée, en janvier-février. Un(e) conseiller(e) d'orientation est présent(e) au lycée à certains moments et les élèves qui le souhaitent peuvent lui demander un rendez-vous.

**Combien de vœux ? En 2018, 10 vœux (multiples ou non) au maximum, non classés.**

**Qu'est qu'un vœu ?**

- **Dans le cas général, un vœu, c'est une formation donnée dans un établissement donné** (ex : Double licence Maths-Info à Paris V).
- **Dans certains cas, un vœu correspond à une formation dans plusieurs établissements** : on parle de **vœu multiple** (ex : « MPSI »). En 2018, c'était le cas des **CPGE**, des **IUT**, des **BTS**, des **réseaux d'écoles** d'ingénieurs et de commerce, ainsi que des formations universitaires les plus tendues en Île-de-France : **PACES, STAPS, Droit, Psychologie**. Pour chaque vœu multiple, il était possible de demander jusqu'à 10 établissements différents (1 établissement = 1 « sous-vœu »), dans la limite de 20 sous-vœux maximum au total.

**Nota Bene** : Une demande de CPGE en internat et en externat ne compte que pour un seul sous-vœu, même si elle donnera lieu à deux réponses. Pour les réseaux d'écoles (comme les INSA ou Polytech), il est également possible de choisir plusieurs établissements de ce réseau, sans que le nombre d'établissements ne soit comptabilisé dans le nombre maximal autorisé de sous-vœux.

- **Dossier de candidature et avis pédagogique** : le dossier de candidature accompagnant chaque vœu formulé comprend :
  - une « fiche Avenir » établie par le lycée, avec notamment les résultats de terminale et les avis portés par les professeurs principaux et le chef d'établissement, après consultation du conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre (le contenu de cette fiche est détaillé plus loin).
  - les bulletins scolaires de 1<sup>re</sup> et T<sup>ale</sup> et les notes anticipées du baccalauréat.
  - un texte rédigé par le candidat et exposant ses motivations pour la formation demandée (« motivation du vœu »).Certaines formations, y compris « non sélectives », peuvent en outre demander des éléments complémentaires tels qu'un C.V., la présentation d'un projet personnel ou associatif, la mise en valeur d'un projet professionnel, etc.

- **Critères d'admission pour les licences en tension** : désormais, ce sont les établissements qui choisissent les étudiants prioritaires sur la base de **leur dossier de candidature**. Les autres candidats pourront se voir proposer une mise à niveau ou un parcours proche, jugé plus adapté à leur profil. Il convient donc de préparer soigneusement son dossier, éventuellement en le personnalisant pour chaque type de formation demandée et en démontrant la cohérence de son projet.

- **La PACES** : la PACES Île-de-France est un **vœu multiple et les élèves reçoivent une réponse de chaque UFR demandée** sans attendre le résultat du baccalauréat. Source de beaucoup d'inquiétude l'année passée, la PACES n'a finalement pas fait le plein dans toutes les universités. Le numerus clausus pourrait disparaître à moyen terme, mais vraisemblablement pas en 2020. Pour la rentrée 2019, le système demeurera probablement essentiellement le même que celui effectif cette année. À noter l'expérimentation de la suppression du redoublement (« PACES One ») pour les étudiants qui ont fait leur rentrée en septembre 2018 dans certaines universités (UPMC Sorbonne Université, Paris-Descartes, Paris-Diderot, Brest).

**3 – PHASE DE RÉCEPTION DES PROPOSITIONS ET DES RÉPONSES.** Les réponses des formations seront **mises en ligne en mai, avec des mises à jour quotidiennes jusqu'à fin juillet (nouveau 2019 à confirmer), au fur et à mesure des places libérées par les candidats.** Une interruption aura lieu pendant la période des épreuves du baccalauréat, si le système 2018 est reconduit. L'élève reçoit une **réponse à chaque vœu (ou sous-vœu) formulé.**

**Quelles réponses aux vœux des élèves ?**

- **Formations sélectives** : les 3 réponses possibles sont « OUI », « NON » ou « EN ATTENTE »
  - **Formations non sélectives** : les 3 réponses possibles sont « OUI », « OUI, SI » ou « EN ATTENTE »
- Chaque réponse « EN ATTENTE » est accompagnée du
- rang de classement**
- du dossier sur la liste d'attente.

Une réponse « **OUI, SI** » - nouveauté de la procédure Parcoursup – signifie que **l'admission est conditionnée** au fait que **l'élève accepte de suivre un parcours spécifique** afin de répondre aux attendus. Il peut s'agir de "stages avant la rentrée, en parallèle de la formation classique", ou d'un "premier semestre universitaire dédié à l'orientation et à la remise à niveau", etc.

## Quelles réponses de l'élève aux propositions ?

Si l'élève reçoit un « OUI » ou « OUI, SI », il peut **accepter ou refuser** la proposition. S'il en reçoit plusieurs, il ne peut en accepter qu'**une seule** et doit renoncer aux autres. Parallèlement, il peut choisir de maintenir ou de renoncer à tout ou partie de ses vœux « en attente » s'il en a. L'acceptation d'une proposition ne devient **définitive que si l'élève a renoncé à tous ses vœux en attente**.  
**À chaque fois que l'élève renonce à un vœu, cela libère une place pour les élèves en attente dans cette formation.**

**Il est donc fondamental, dans l'intérêt de tous, que chacun réponde au plus tôt aux propositions qui lui sont faites.**

### À noter :

- L'élève aura un **temps limité pour répondre à chaque proposition** mais le **décali n'est pas connu à ce jour**.
- Le dispositif "meilleurs bacheliers", qui permet aux meilleurs bacheliers (généralx, technologiques et professionnels) d'accéder à la filière publique de leur choix, a été étendu en 2018 à l'ensemble des formations post-bac, licences comprises.
- Avec Parcoursup, le critère de priorité académique a disparu pour les licences en tension, mais chaque recteur d'académie fixe des quotas, avec des pourcentages maximaux de places accordées aux bacheliers hors académie et un pourcentage minimal de places réservées à des candidats bénéficiaires d'une bourse nationale de lycée.

**4 – PROCÉDURE COMPLÉMENTAIRE** : une procédure complémentaire est prévue pour les élèves sans proposition d'admission. Une commission d'accès au supérieur doit se réunir toutes les semaines et **proposer une formation proche des vœux initiaux aux élèves qui n'ont obtenu aucun de leurs vœux**. En 2018, cette procédure s'étendait de fin juin à fin septembre.

**À noter** : l'inscription administrative dans la formation post-bac s'effectue dans l'établissement d'accueil, généralement au mois de juillet, sur présentation des relevés de notes et de décision du baccalauréat. Cependant, les dates et modalités précises dépendent des établissements et de la date d'affectation (jusqu'à septembre pour la procédure complémentaire en 2018).

**Nouveautés 2019** : Certaines dispositions vont évoluer, même s'il est un peu tôt pour disposer de toute l'information. **Des délais de réponse raccourcis, très probablement...**

Les élèves avaient **7 jours** pour répondre aux propositions jusqu'au baccalauréat, 3 puis 1 jour ensuite, ce qui a contribué à la lenteur du système. **Il est probable que les modalités évoluent cette année, afin d'accélérer la procédure qui doit s'achever fin juillet 2019.**

### De nouvelles formations dans Parcoursup ?

- Certains instituts, notamment infirmiers (IFSI), rejoignent la plateforme dès cette année.
- Dauphine et Sciences-Po restent hors Parcoursup, mais pourraient rejoindre la plateforme en 2020.

**Pas de hiérarchisation des vœux mais un « répondeur automatique » intégré à Parcoursup ? À suivre de près...**

## LES P'TITS CONSEILS DES ANCIENS DE LLG...

### 1. Se repérer dans la jungle des sigles : petit glossaire des classes prépas

<b>CPGE</b>	Classes préparatoires aux grandes écoles
<b>HK</b>	Hypokhâgne (ou « Lettres sup' ») pour les études littéraires ; elle mène en 2 <sup>e</sup> année à <b>K</b> , khâgne
<b>B/L</b>	« Lettres et Sciences Sociales » : cette filière s'adresse aux littéraires qui souhaitent conserver une partie « maths »
<b>A/L</b>	« Lettres » : cette filière concerne les littéraires qui conservent au moins une langue ancienne (en 1 <sup>ère</sup> année)
<b>LSH</b>	Lettres et Sciences Humaines : khâgne A/L de lettres modernes préparant en priorité à l'ENS Lyon
<b>ECS</b>	Classes économiques et commerciales, voie scientifique (ECE = voie économique)
<b>BCPST</b>	Biologie-Chimie-Physique-Sciences de la Terre. Prépa bio qui prépare notamment aux concours Agro-Véto
<b>MPSI</b>	Maths-Physique-Sciences de l'Ingénieur. Elle conduit en 2 <sup>e</sup> année à <b>MP</b> ou <b>PSI</b>
<b>PCSI</b>	Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur. Elle conduit en 2 <sup>e</sup> année à <b>PC</b> ou <b>PSI</b>
<b>PTSI</b>	Physique, Technologie et Sciences de l'Ingénieur. Elle conduit en 2 <sup>e</sup> année à <b>PT</b> ou <b>PSI</b>
<b>PSI</b>	Physique et Sciences de l'Ingénieur. Classe préparatoire scientifique de 2 <sup>e</sup> année
<b>TSI</b>	Technologie et Sciences Industrielles. Classe préparatoire ouverte aux bacheliers technologiques STI2D

### 2. Choisir sa voie

→ C'est d'abord **suivre ses propres inclinations** et dispositions, en connaissant **ses points forts et ses faiblesses**. L'année de terminale permet de mûrir les projets. **Le regard des enseignants et l'avis du conseil de classe sont précieux** ; la réforme renforce officiellement l'importance de cet avis, y compris désormais pour les filières universitaires « non sélectives ». Cet avis est en tous cas incontournable pour envisager une inscription à LLG si tel est le souhait (il est en effet rarissime qu'un avis réservé émis pour une prépa à LLG conduise finalement à une intégration à LLG).

→ C'est aussi en partie **affaire de stratégie** (quel parcours offrira le plus de chances d'atteindre telle formation professionnelle précise, quelle voie optimisera les chances d'intégrer telle école...). Élèves et parents auront à se familiariser avec toutes les nuances des classes prépas (HK A/L ou B/L ? Khâgne classique ou moderne ? Prépa scientifique MPSI ou PCSI ou PTSI ?).

→ Il convient **d'estimer ses capacités au plus juste et d'être prêt à entrer partout où l'on a postulé**. Il n'est plus demandé de classer ses vœux par ordre de préférence mais cela sous-entend que chacun d'eux devra être "souhaité et motivé". Et mieux vaut réfléchir en amont aux formations préférées pour ne pas être pris au dépourvu au moment des réponses aux propositions...

### Attention au choix d'une prépa par défaut ou par pur calcul...

Une prépa demande beaucoup de travail et un investissement personnel fort. On n'y réussit pas à contrecœur. **Quels que soient la voie ou le lycée, l'élève ne devrait demander que des classes où il aura envie de travailler.**

### 3. Choisir l'établissement en prépa

C'est ici que l'expérience des adultes doit être en alerte ! Elle aura à tempérer le « prestige » de certains établissements en tenant compte avant tout de :

- **La proximité...**

→ Le temps de présence obligatoire au lycée est important (30 à 35 h), les colles (séances d'interrogation orale en condition de concours) sont souvent casées après les heures de cours et il reste beaucoup à faire une fois rentré chez soi. On estime à 15h en semaine + 10h le week-end le travail personnel hors heures de cours.

→ À moins d'être boursiers (ou très jeunes), les habitants de Paris ou de sa banlieue ne décrochent qu'exceptionnellement une place d'internat car les étudiants de province sont très nombreux. Paris concentre le quart des prépas littéraires et la moitié des classes « étoilées » (préparation aux « très grandes écoles ») de France.

→ La « chambre en ville » ou le foyer ne conviennent pas à tous.

- **Les parcours possibles**

Afin d'éviter d'avoir à changer d'établissement entre la première et la deuxième année, **il est nécessaire de se renseigner dès le départ sur les classes de 2<sup>e</sup> année :**

- Pour les littéraires, s'intéresser aux options et aux Khâgnes proposées (classique ou moderne),

- Pour les scientifiques, vérifier si tous les parcours sont possibles. Y a-t-il des classes étoilées (souvent indispensables quand l'élève ambitionne des écoles telles que l'ENS, X, Centrale Paris, etc.) et des classes non étoilées ? L'admission en classes étoilées étant décidée en fin de 1<sup>re</sup> année, il est conseillé de choisir des établissements qui comportent les deux types de classes.

- **La « force » de la classe demandée**

Les enseignants de LLG donnent volontiers leur avis sur ce sujet ! **Les portes ouvertes sont une bonne occasion de tester la réaction des professeurs de la prépa convoitée** et d'en interroger les élèves.

La configuration idéale est de **viser une classe dans laquelle l'élève sera dans le premier tiers.**

### 4. Le dossier de candidature

- **Qu'y a-t-il dans la fiche Avenir ?**

La **fiche Avenir** se présente comme une sorte de bulletin comportant :

- pour chaque matière, la note moyenne et le rang de l'élève (calculés sur les 2 premiers trimestres de terminale) ainsi que des appréciations sur la capacité de l'élève à suivre la formation demandée rédigées par les professeurs de terminale ; selon la filière demandée, certaines matières seront plus particulièrement examinées, à titre indicatif :

✓ pour une entrée en MPSI, PCSI : maths, physique, philo, LV1 ;

✓ pour une entrée en BCPST (bio) : idem + SVT ;

✓ pour une entrée en HK : philo, histoire-géo, LV1, LV2, français + latin, grec pour A/L et maths pour B/L ;

✓ pour une entrée en ECS : maths, philo, histoire-géo, LV1, LV2 ;

- un tableau d'« **Éléments d'appréciation** », dans lequel les professeurs principaux se prononcent sur 4 items à propos de l'élève : Méthode de travail, Autonomie, Capacité à s'investir, Engagement et esprit d'initiative. Pour chacun de ces items, les professeurs principaux choisissent entre : très satisfaisant, satisfaisant, assez satisfaisant ou peu démontré. Ils peuvent également ajouter un « autre élément d'appréciation du profil », comme des participations à des olympiades, des concours...

- un tableau, complété par le proviseur, avec le niveau de la classe (TB, B, AB, moyen, faible), assorti d'une **appréciation générale**, d'une **appréciation sur la cohérence du vœu** avec le parcours de l'élève et d'un **avis** (très favorable, favorable, réservé, défavorable) sur la **candidature de l'élève dans la filière et l'établissement demandés.**

- **Comment le dossier est-il traité ?**

Chacun à leur manière, les lycées classent les dossiers reçus, la plupart en évaluant :

- la « force » du lycée d'origine (coefficient attribué aux plus renommés),

- le rang de l'élève dans sa classe pour les matières importantes pour la voie demandée,

- les notes, pondérées suivant les profils recherchés.

Les appréciations portées sur la fiche pédagogique « Avenir » sont lues très attentivement lors de l'examen manuel des dossiers.

- **Qui examine les dossiers ?** Les enseignants de 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> année de prépa pour une candidature en CPGE.

- **Quel classement des dossiers ?** Toutes les demandes ne sont pas classées par les lycées demandés (environ 60% au niveau national). LLG reçoit en moyenne 15 à 50 demandes pour chaque place offerte et en classe moins de la moitié.

### 5. Se loger...

De nombreux étudiants n'obtiennent pas de place à l'internat et doivent trouver une solution alternative. La recherche d'un logement étudiant doit débuter dès que possible, en particulier pour les foyers dont les réservations commencent dès janvier pour certains. La constitution du **Dossier social étudiant (DSE)** s'effectue sur internet, généralement entre le 15 janvier et le 31 mai. Il est conseillé de ne pas attendre les derniers jours (forte affluence sur les sites internet).

À partir du mois de juillet, l'étudiant candidat à une bourse ou à d'autres aides est informé de la suite donnée à sa demande. Pour plus d'informations : [www.cnous.fr](http://www.cnous.fr).

**À savoir :** À partir du mois de mai, des particuliers nous proposent des chambres ou des studios à louer dans le quartier du lycée. Contactez-nous sur [info@fcpellg.fr](mailto:info@fcpellg.fr) dès que votre enfant est admis à LLG si vous voulez consulter ces offres.

## LES PRÉPAS SCIENTIFIQUES

Les grandes écoles d'ingénieurs et les écoles normales supérieures (ENS) recrutent des étudiants aux profils variés, issus de différentes voies de classes préparatoires scientifiques. Il existe sept voies en première année post-bac (dont quatre ouvertes aux bacheliers S et une aux bacheliers STI2D) et les écoles préparées au sein de ces différentes filières ne sont pas exactement les mêmes. **C'est donc en suivant ses goûts et ses points forts, tout en ayant présents à l'esprit les concours qu'il envisage, qu'un élève choisit sa prépa. Ce choix l'engage pour deux ans (au moins).** La première année (« mathématiques supérieures », communément appelée la « sup ») est suivie d'une deuxième année (« mathématiques spéciales », communément appelée la « spé »). Les concours se passent à l'issue de l'année de « spé » qui est parfois redoublée.

### À noter :

- Les enseignements de spécialité suivis en terminale S ou STI2D ne pré-déterminent pas l'accès aux différentes voies de classes préparatoires scientifiques. **Quatre filières sont ouvertes aux bacheliers S** quelles que soient leur option (SI ou SVT) et leur spécialité (physique-chimie, mathématiques, informatique, SVT, SI). **La filière TSI est destinée aux bacheliers technologiques STI2D** quelle que soit leur spécialité (et aux bacheliers STL de la spécialité SPCL).
- **La première année (de « sup ») ne se redouble pas, sauf exception.**
- Changer de voie entre la « sup » (1<sup>re</sup> année) et la « spé » (2<sup>e</sup> année) est rarissime et les réorientations (nouvelle 1<sup>re</sup> année) sont étudiées de très près pour éviter les redoublements déguisés ; elles sont quasi exclusivement réservées à des passages vers une première année d'ECS (éco) ou de BCPST (bio) ou plus rarement vers une hypokhâgne.
- Le redoublement de l'année de « spé » (pour repasser les concours) n'est pas automatique : il est soumis à l'accord du conseil de classe de fin d'année en fonction de l'année écoulée et, selon les cas, sous réserve d'un minimum de résultats aux concours.
- Les élèves inscrits en « spé » pour la première fois sont des « 3/2 » ; les élèves qui redoublent pour repasser les concours une deuxième fois sont appelés « 5/2 ».
- Les « 5/2 » représentent environ le quart des effectifs de l'ensemble des « spé ».

↳ Les pages qui suivent présentent en détail les différentes voies de classes préparatoires scientifiques (A), ce qui est commun à chacune d'entre elles (B), ce qui différencie les années de « sup » (C) puis ce qui différencie les années de « spé » (D). Viennent ensuite une présentation d'une filière spécifique (les prépas bio, E) et quelques informations sur le devenir des étudiants qui quittent les classes préparatoires dès la première année (F). Cette partie se termine par quelques remarques sur l'année de « sup » (G), par une brève présentation des différentes grandes écoles d'ingénieurs (H), et enfin par quelques informations utiles (I) pour prolonger votre connaissance de cette filière des classes préparatoires scientifiques et éclairer vos choix.

### A - LES DIFFÉRENTES VOIES

Les voies ouvertes en première année (« sup ») aux titulaires d'un **Bac S** se distinguent en fonction de la prédominance de telle ou telle matière scientifique.

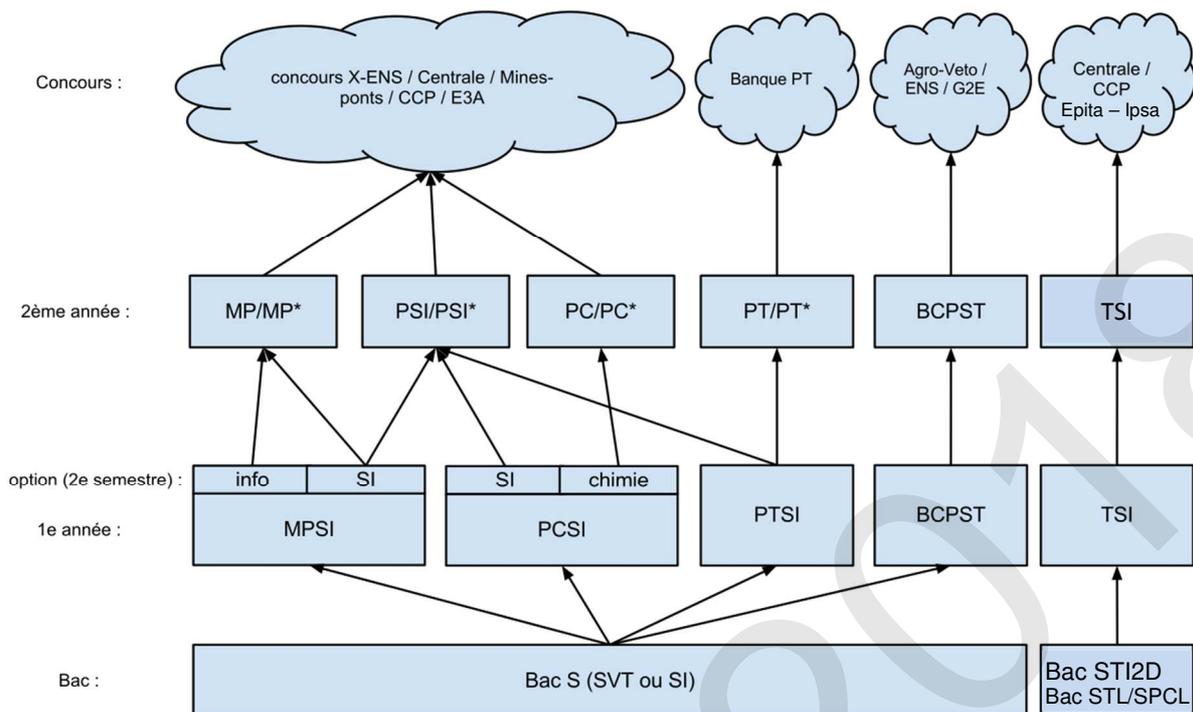
Elles sont au nombre de quatre :

- **MPSI** : Mathématiques, Physique et Sciences de l'Ingénieur
- **PCSI** : Physique, Chimie et Sciences de l'Ingénieur
- **PTSI** : Physique, Technologie et Sciences de l'Ingénieur
- **BCPST** : Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre (« prépa Bio »)

Une voie spécifique est ouverte aux titulaires d'un **Bac STI2D** (ainsi qu'aux titulaires d'un Bac STL ayant suivi la spécialité SPCL) :

- **TSI** : Technologie et Sciences Industrielles

En fonction de la voie suivie en première année, il est possible d'accéder à une ou plusieurs filières de deuxième année, dont les disciplines dominantes ne sont pas les mêmes (voir le schéma ci-après).



Présentation synthétique des différentes voies des classes préparatoires scientifiques (Source : Wikipédia Commons)

Les filières MP (Mathématiques et Physique), PC (Physique et Chimie), PSI (Physique et Sciences de l'Ingénieur), PT (Physique et Technologies) permettent de se présenter aux concours de presque toutes les écoles d'ingénieurs ainsi qu'aux écoles normales supérieures. Il y a cependant quelques spécificités : la filière PT ne donne pas accès aux ENS Paris et Lyon, la filière PSI ne donne pas accès à l'ENS Lyon, l'ESPCI est principalement ouverte aux étudiants de PC (avec quelques places pour les étudiants venant de BCPST) et l'ENSAE n'est ouverte qu'aux étudiants de MP.

Presque toutes les écoles, y compris les plus prestigieuses (hors Ecoles Normales Paris et Lyon), offrent des places à la filière TSI mais en nombre limité (en 2018 : 5 à l'ENS Cachan, à CentraleSupélec Paris, à Centrale Lyon et Lille, 2 à Polytechnique, aux Mines de Paris, à l'ENSTA et à l'ISAE-Sup'Aéro, 35 aux Arts et Métiers...) ; au total, plus de 700 places sont proposées aux étudiants de cette filière TSI.

La filière BCPST permet de se présenter dans les écoles d'agronomie, les écoles vétérinaires, les ENS, les écoles de géologie...

Dans les lycées qui proposent les voies MP, PC, PSI, et PT, il existe généralement deux classes de chaque voie : MP et MP\* ; PC et PC\* ; PSI et PSI\* ; PT et PT\*. L'étoile ajoutée au nom de la classe désigne la classe la plus exigeante, celle regroupant les meilleurs élèves de sup, pour préparer les concours les plus difficiles (voir le point D-6, plus loin).

Généralement, différentes écoles se sont regroupées pour organiser un concours unique : une même série d'épreuves écrites ou orales donne accès à plusieurs écoles. Par exemple : l'école Polytechnique, les écoles normales supérieures et l'ESPCI partagent plusieurs épreuves ; les écoles des Mines de Paris, de Saint-Etienne, de Nancy, l'École des ponts, l'ENSTA Paris, l'ENSAE, Télécom-Paris, l'ISAE-Sup'Aéro relèvent d'un concours commun. Lorsqu'un concours utilise les épreuves écrites d'un autre concours, on parle de « banque de notes ». Par exemple, la banque Mines-Ponts est utilisée par le concours Mines-Telecom (regroupant des écoles telles que Mines de Douai, d'Albi et d'Alès, Télécom SudParis, ENSTA Bretagne...).

Si un élève ambitionne de rejoindre une école spécifique, il est essentiel de bien identifier les voies de classes préparatoires qui permettent de préparer le concours de cette école.

## **B - CE QUI EST COMMUN À TOUTES LES VOIES (SUP ET SPÉ)**

**Dans toutes les classes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années, chaque semaine :**

- 2 h de français-philosophie
- 2 h de LV1
- 1 à 2 h de LV2 facultative ; à LLG, 2h obligatoires si la LV1 n'est pas l'anglais, et réduite à 1h si la LV1 est l'anglais.
- 2 h d'EPS
- À partir du 2<sup>e</sup> semestre de 1<sup>re</sup> année, 2 h de TIPE
- Jusqu'au 1<sup>er</sup> semestre de 2<sup>ème</sup> année, 2h d'informatique pour tous (IPT - quota différent en BCPST).

À ces heures hebdomadaires de cours s'ajoutent des « colles » (interrogations orales) de LV1 (généralement 1 toutes les 2 semaines) et de français-philosophie (quelques-unes par an), présentes pour toutes les filières.

L'importance aux concours du français et des langues n'est pas directement proportionnelle à leur place dans l'emploi du temps et les notes y sont souvent très hétérogènes ; **le travail personnel se révèle ici particulièrement payant.**

#### À noter :

- Le programme d'enseignement en français-philosophie est arrêté chaque année et correspond aux sujets qui peuvent être posés aux concours d'entrée des écoles durant deux années. Ce programme comprend trois œuvres liées autour d'un thème. Par exemple, pour l'année scolaire 2017-2018 (concours 2018 et 2019), le thème était « L'aventure » (sur des œuvres de Jankélévitch, Homère et Conrad). En 2018-2019 (concours 2019 et 2020), le thème est « L'amour » dont l'étude s'appuie sur des œuvres de Shakespeare, Stendhal et Platon.
- **Les Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés ou TIPE** : il s'agit de construire un dossier scientifique à partir d'une recherche personnelle (documentation, expérimentation, modélisation...) sur un thème imposé à l'échelle nationale (par exemple, le thème de l'année 2018-2019 est « Transport »). L'objectif est de développer le sens de l'initiative et l'esprit critique des candidats. Le travail est évalué lors d'une épreuve orale commune à de nombreux concours (30 minutes effectives décomposées en 15 minutes de présentation de son travail par le candidat et 15 minutes d'échange avec un binôme d'examineurs).
- Les heures d'EPS, officielles, sont souvent grignotées par les autres matières (particulièrement les colles). En dehors du fait que le concours de l'X comporte des épreuves sportives obligatoires, il est pourtant important pour les étudiants de pouvoir se détendre.
- Les années sont découpées **en semestres** (afin de se synchroniser avec les universités).
- L'informatique (IPT) est devenue un enseignement obligatoire dans le tronc commun.

## C - CE QUI LES DIFFÉRENCIE EN « SUP » (1<sup>re</sup> année)

**Au cours du 1<sup>er</sup> semestre**, pour la plupart des voies, **l'étudiant se prépare à choisir une option** pour la suite de sa scolarité, choix qui sera soumis au conseil de classe. **Ce choix a des conséquences sur l'année de spé et sur les concours qu'il passera.**

### 1 - Les matières scientifiques en MPSI

**Les MPSI (Maths Physique Sciences de l'Ingénieur) sont des classes de 1<sup>re</sup> année à dominante maths, où toutes les matières scientifiques sont abordées de manière très conceptuelle et théorique** ; elles conviennent aux caractères enclins à la modélisation et à l'abstraction, qui ont assimilé le programme de terminale « sans effort ».

**Pendant la 1<sup>re</sup> période**, les étudiants suivent chaque semaine (cours + TD et TP) :

- 10 + 2 h de maths
- 4 + 2 h de physique
- 1 + 1 h de chimie (en réalité enseignée sans distinction nette d'horaire avec la physique)
- 1 + 1 h de sciences industrielles de l'ingénieur (SII)  
→ **soit 22 h de matières scientifiques (+ 2h d'informatique)**
- Devoirs sur table
- Colles de maths (hebdomadaires), physique-chimie (1 toutes les 2 semaines, en alternance avec la LV1)

**Au second semestre**, ils ont **2h de TIPE** et ils s'inscrivent :

**soit en option Info :**

- Abandon des SII, remplacées par 2 h d'informatique théorique (algorithmique, à orientation mathématique). Passage en MP option Info exclusivement.
- Cette option n'est pas présente dans tous les lycées.  
**À noter** : À LLG, en spé, l'option Info est suivie par très peu d'étudiants en MP non étoilée et par 40% des étudiants des classes « étoilées ». Un très bon niveau en mathématiques est recommandé pour suivre cette option. L'enseignement dispensé, proche des maths, est très différent de celui de l'informatique pour tous.

**soit en option sciences industrielles de l'ingénieur (SII) :**

- 2 h de TP hebdomadaires supplémentaires (donc 4h de SII au total). Passage en MP option SII ou en PSI.

Les étudiants peuvent aussi choisir de ne prendre aucune option : pas de changement d'emploi du temps dans ce cas (les élèves gardent 2h de SII) et passage en MP option SII exclusivement. Il est possible de passer les concours des ENS en MP sans option ; en revanche, le concours de l'X se passe soit en Info, soit en SII (avec un quota de places séparé pour chaque option).

**À noter** : ce cas de figure n'est pas possible à LLG, les étudiants doivent obligatoirement choisir une option.

## 2 - Les matières scientifiques en PCSI

Les PCSI (Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur) sont des classes de 1<sup>re</sup> année à dominante physique-chimie ; elles proposent une approche plus expérimentale de ces disciplines, avec une place importante faite aux TD et TP, et l'introduction des TP-cours. Elles exigent un travail équilibré entre maths, physique (programme plus large qu'en MPSI) et chimie (programme très riche, avec en particulier beaucoup de chimie organique).

Pendant la 1<sup>re</sup> période, les étudiants suivent chaque semaine (cours + TD et TP) :

- 7 + 3 h de maths
- 5 + 3 h de physique
- 2 + 2 h de chimie (matière distincte de la physique, généralement dispensée par un professeur différent)
- 1 + 3 h de sciences industrielles de l'ingénieur (SII)  
→ soit 26 h de matières scientifiques (+ 2h d'informatique)
- Devoirs sur table
- Colles de maths (1 toutes les 2 semaines en alternance avec la LV1), physique, chimie, SII

Au second semestre, ils ont 2h de TIPE et ils choisissent :

soit l'option chimie :

- Fin des heures de SII. Passage en PC exclusivement.
- Cette option est indispensable pour présenter les concours des Ecoles de Chimie.

soit l'option SII :

- Allègement du programme et des heures de chimie (2h). Passage en PSI exclusivement.

## 3 - Les matières scientifiques en PTSI (Physique Technologie Sciences de l'Ingénieur)

Elles sont réparties de façon équilibrée entre les sciences physiques, les mathématiques et les sciences industrielles de l'ingénieur.

L'emploi du temps en première période est le suivant (cours + TD et TP) :

- 6 + 3 h de maths
- 4 + 2 h de physique
- 1 + 1 h de chimie
- 2 + 6,5 h de sciences industrielles de l'ingénieur (SII) (+2h pour les bacheliers S-SVT)  
→ soit 25,5 h de matières scientifiques (+ 2h d'informatique)
- Devoirs sur table
- Colles de SII, physique-chimie, maths

En deuxième période, s'ajoutent 2h de TIPE, et 1h de maths supplémentaire pour les élèves souhaitant s'orienter en PSI. À la fin d'une année de PTSI, on peut aller soit en PT, soit en PSI.

## 4 - Les matières scientifiques en TSI (Technologie Sciences Industrielles) (1<sup>re</sup> année)

Les prépas TSI accueillent des élèves titulaires d'un bac STI2D (toutes spécialités) ou d'un bac STL en spécialité SPCL (sciences physiques et chimiques en laboratoire). Elles dispensent une solide formation en SII, en maths et en physique-chimie.

L'emploi du temps en première période est le suivant (cours + TD et TP) :

- 7+3 h de maths
- 3+3 h de physique
- 1+1 h de chimie
- 2+5 h de sciences industrielles de l'ingénieur (SII)
- 3h d'accompagnement personnalisé, sous forme de TD répartis entre les disciplines scientifiques et technologiques  
→ soit 28 h de matières scientifiques (+ 2h d'informatique)
- Devoirs sur table
- Colles de SII, physique-chimie, maths

En deuxième période, s'ajoutent 2h de TIPE. À la fin d'une année de TSI, les élèves poursuivent en TSI 2<sup>ème</sup> année.

**À noter :** pas de prépa TSI à LLG mais des classes à Raspail (Paris 14<sup>ème</sup>), St Nicolas (privé, Paris 6<sup>ème</sup>), au Lycée de Cachan (ex-Gustave Eiffel), à J.Ferry (Versailles), Le Corbusier (Aubervilliers), Richelieu (Rueil-Malmaison), Jean Perrin (St Ouen-l'Aumône)...

## D - CE QUI LES DIFFÉRENCIE EN « SPÉ » (2<sup>e</sup> année)

### 1 - Les matières scientifiques en MP

Ces classes de 2<sup>e</sup> année sont **accessibles uniquement aux étudiants de MPSI**. Elles sont résolument tournées vers l'étude des aspects théoriques des disciplines scientifiques. Dominante maths, approche scientifique théorique, une option (informatique ou sciences industrielles de l'ingénieur).

**Chaque semaine** (cours + TD et TP) :

- 10 + 2 h de maths
  - 6 + 3 h de physique-chimie
  - 1 + 1 h d'option (info ou SII)
  - Devoirs sur table
  - Colles : maths, physique-chimie
- soit 23 h de matières scientifiques dont 17 h de cours (+ TIPE et informatique en 1<sup>re</sup> période)

### 2 - Les matières scientifiques en PC

Ces classes de 2<sup>e</sup> année sont **accessibles uniquement aux étudiants issus de PCSI option chimie**. Approche moins abstraite des mathématiques et plus expérimentale des disciplines scientifiques. Comme en 1<sup>ère</sup> année, l'étude des aspects concrets des disciplines scientifiques complète leur étude théorique. La physique et la chimie y sont enseignées distinctement, par deux professeurs différents.

**Chaque semaine** (cours + TD et TP) :

- 6 + 3 h de maths
  - 6 + 3 h de physique
  - 3 + 2,5 h de chimie
  - Devoirs sur table
  - Colles : physique, chimie, maths
- soit 23,5 h de matières scientifiques, dont 15 h de cours (+ TIPE et informatique en 1<sup>re</sup> période)

### 3 - Les matières scientifiques en PSI

Les classes de **PSI (Physique et Sciences de l'Ingénieur)** accueillent des étudiants issus de **MPSI (option SII), PCSI (option SII) et PTSI**. Application des outils mathématiques et physiques aux sciences de l'ingénieur, expérimentation privilégiée, pas de dominante.

**Chaque semaine** (cours + TD et TP) :

- 7 + 3 h de maths
  - 6,5 + 3,5 h de physique et chimie
  - 1 + 3 h de SII
  - Devoirs sur table
  - Colles : SII, physique-chimie, maths
- soit 24 h de matières scientifiques, dont 14,5 h de cours (+ TIPE et informatique en 1<sup>re</sup> période)

### 4 - Les matières scientifiques en PT

Les matières scientifiques principales sont les sciences industrielles de l'ingénieur, les mathématiques et les sciences physiques ainsi que la chimie dans une moindre mesure.

**Chaque semaine** (cours + TD et TP) :

- 6 + 3 h de maths
  - 3 + 3 h de physique
  - 1 + 1 h de chimie
  - 2 + 6,5 h de SII
  - Devoirs sur table
  - Colles : SII, physique-chimie, maths
- soit 25,5 h de matières scientifiques, dont 12 h de cours (+ TIPE et informatique en 1<sup>re</sup> période)

### 5 - Les matières scientifiques en TSI (2<sup>e</sup> année)

Les matières scientifiques principales sont les mathématiques, la physique et les SII (notamment électricité et mécanique).

**Chaque semaine** (cours + TD et TP) :

- 7 + 3 h de maths
  - 3 + 3 h de physique
  - 1 + 1 h de chimie
  - 2 + 5 heures de SII
  - Devoirs sur table
  - Colles : SII, physique-chimie, maths
- soit 25 h de matières scientifiques, dont 13 h de cours (+ TIPE et informatique en 1<sup>re</sup> période)

## 6 - Les classes « étoilées »

Elles concernent a priori les lycées disposant de plusieurs classes par filière ou ayant une politique très sélective : **les meilleurs étudiants s'y préparent intensivement aux concours les plus ardu**s (notamment les ENS et l'École Polytechnique) ; elles ont pris le relais des anciennes classes « prime ». Le passage dans ces classes est décidé par le conseil de classe de fin de 1<sup>ère</sup> année.

**À noter** : les étoiles sont à usage interne (certains lycées ont ainsi des classes « double-étoile » ou « demi-étoile »), elles n'ont pas d'existence pour les écoles que préparent les étudiants.

Il n'y a pas de différence de programme, mais une différence de rythme, d'approfondissement et d'entraînement à l'oral.

## E - UNE AUTRE FILIÈRE : LES PRÉPAS « BIO »

La prépa **BCPST (Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre)** offre un enseignement équilibré entre physique-chimie, mathématiques et sciences de la vie et de la Terre. Elle prépare à 3 banques de concours :

- la **banque Agro-Véto**, principale banque de cette filière BCPST (plus de 80% des places offertes), regroupe **5 concours** dits « A-BCPST » :
  - le concours « *A BIO* » donne accès aux **Écoles d'ingénieurs en agronomie** (dont AgroParisTech Grignon) et à l'ENSTIB
  - le concours « *A ENV* » donne accès aux **Écoles nationales vétérinaires** (Maisons-Alfort, Toulouse, Nantes et Lyon)
  - le concours « *A PC BIO* » permet d'accéder à différentes **Écoles nationales supérieures de chimie et de physique**
  - le concours « *POLYTECH A BIO* » offre des places dans diverses **Écoles d'ingénieurs des réseaux Polytech et Archimède** (génie biologique, biotechnologie, génie biomédical, agroalimentaire...)
  - le concours « *X BIO* » permet d'accéder à l'**École Polytechnique** (7 places en 2018)
- la **banque ENS** offre des places dans trois **Écoles normales supérieures** (en 2018, 21 places à ULM, 34 à Lyon, 15 à Paris-Saclay ex-Cachan) et à l'**École nationale des ponts et chaussées ParisTech** (4 places en 2018)
- la **banque G2E** (Géologie, Eau et Environnement) donne notamment accès aux Écoles formant des **ingénieurs dans les domaines de l'aménagement du territoire et des géosciences**, et à l'ENTPE (École nationale des travaux publics de l'État)

Les horaires hebdomadaires d'enseignement en BCPST sont les suivants :

\* **En 1<sup>ère</sup> année** (cours + TD et TP) :

- 5 + 3 h de maths
- 2,5 + 1,5 h de physique
- 1,5 + 1,5 h de chimie
- 5 + 3 h de SVT
- 1,5 h d'informatique
- comme dans toutes les prépas scientifiques, 2 h de français, 2 h de LV1, 2 h d'EPS, 2h de LV2 (facultative)
- 1h TIPE

\* **En 2<sup>ème</sup> année** (cours + TD et TP) :

- 5 + 2 h de maths
- 2,5 + 1,5 h de physique
- 2 + 1,5 h de chimie
- 4,5 + 2,5 h de SVT
- 1,5 h de géographie
- 1 h d'informatique
- français, LV1, EPS, LV2 (facultative)
- 2 h TIPE

Des stages de terrain en géologie et botanique peuvent également être organisés, selon les lycées.

**À noter** : cette présentation est succincte. Il n'y a pas de BCPST à LLG, mais des classes à Henri IV (1), Saint-Louis (3), Fénelon (1), Chaptal (2), ENCPB (1) Janson-de-Sailly (2), Jean-Baptiste Say (1), Hoche (2), Lakanal (2). Si cette filière vous intéresse, nous vous recommandons d'aller aux portes ouvertes de ces lycées.

### Informations et liens :

- sur les sites des ENS
- pour le concours Agro-Véto : [www.concours-agro-veto.net/](http://www.concours-agro-veto.net/)
- sur le site du concours G2E : <http://g2e.ensg.inpl-nancy.fr>

## F - POUR CEUX QUI NE PASSENT PAS EN SPÉ...

La très grande majorité des étudiants de « sup » passent ensuite en « spé ». Il arrive néanmoins que certains étudiants ne souhaitent pas poursuivre en prépa et que d'autres ne soient pas admis en 2<sup>e</sup> année. Que peuvent-ils faire alors ?

### - Se réorienter en ECS ou BCPST (1<sup>re</sup> année)

- Il s'agit souvent d'étudiants ayant fortement hésité entre deux voies au moment de leur inscription en fin de Terminale : il faut évidemment un profil qui corresponde à la prépa demandée et de bons arguments.

### - Passer un concours d'école d'ingénieur à bac + 1 (prépa intégrée)

- Il s'agit des écoles dites « à prépa intégrée ». Cette solution convient particulièrement aux étudiants qui ont déjà un projet (ou une idée) de spécialisation et à qui le stress d'une maths spé n'apporterait rien.

### - Changer de lycée pour y trouver des classes non étoilées, ou à plus petits effectifs, ou mieux adaptées à leur rythme de travail.

- À LLG, cette démarche est généralement encadrée par le lycée : choix du lycée d'accueil, lettres d'accompagnement des enseignants.

- **S'inscrire en faculté** et faire valider son année de prépa. Pour prendre sa décision de dispense ou non de 1<sup>re</sup> année, l'université tiendra compte des résultats de prépa : le conseil de classe délivre à la fin de l'année une attestation de 60 ECTS qui doit être validée par l'université.

- Pour les étudiants de LLG, accords avec plusieurs universités (UPMC, Paris Descartes, Paris Diderot, Orsay, Dauphine...).

### À noter :

- À LLG, plus de 90 % des étudiants de sup passant en 2<sup>e</sup> année restent au lycée.
- Au niveau national, 23 % des étudiants quittent les prépas scientifiques en fin de 1<sup>re</sup> année.

## G - POUR TOUS, À L'ENTRÉE EN « SUP »...

... ne confondez pas mauvaises notes de début d'année et échec annoncé.

Dans beaucoup d'établissements, il n'est pas rare de commencer l'année avec un 2 en maths (par exemple) ! Pour des étudiants ayant jusqu'à présent eu des parcours sans fautes, une mention « bien » ou « très bien » au bac, le choc peut faire baisser les bras, d'autant plus qu'on pourra trouver dans chaque classe quelques étudiants qui auront tranquillement 18 aux mêmes devoirs.

Deux choses à savoir avant de jeter l'éponge :

- Les très « forts en maths », venus de tous horizons et recrutés sur ce critère, ne sont pas la moyenne de la classe.
- On est rarement seul à démarrer très bas, le changement de rythme, de méthode, d'environnement (50 dans une classe) est pour beaucoup très déstabilisant. La notation change aussi, elle est souvent d'emblée quasiment celle des concours ; il faut apprendre à la recevoir comme une mesure du chemin qui reste à parcourir.

**En cas de doute ou de découragement, il est très important d'oser faire le point avec l'enseignant** de la matière concernée. Lui seul sait comment son cours va évoluer, il évalue très vite l'aptitude de chacun à acquérir une méthode de travail efficace et adaptée aux exigences des concours. N'oubliez pas qu'un prof de prépa n'est pas un enseignant du secondaire : il a face à lui un groupe de jeunes adultes qu'il « entraîne » comme une équipe ; c'est à l'étudiant de prendre l'initiative de la rencontre.

**Il peut être utile de faire aussi un bilan de son organisation personnelle (installation, rythme, équipement...) pour éliminer toutes les occasions de perdre du temps et donc de perdre pied.**

**L'évolution compte plus que le démarrage.** Il faut souvent un semestre pour passer totalement du rythme de terminale à celui de prépa ! Appuyez-vous sur les autres pour absorber le choc du départ, ne négligez pas l'élan et l'entraide que procure l'esprit « promo » d'une prépa, la régularité dans l'effort fera le reste...

Le site de LLG offre des conseils et exercices préparatoires pour passer de la terminale S à la première année de « math sup » : <http://louislegrand.org/index.php/les-cpge/se-preparer-pour-reussir>

## H - LES DIFFÉRENTES ÉCOLES

La première chose à retenir est que le nombre de places dans les écoles d'ingénieurs est plus élevé que le nombre de candidats ! L'immense majorité des élèves de classes préparatoires scientifiques intègre donc une école d'ingénieurs.

Il est impossible de présenter les dizaines de grandes écoles (plus de 150 au total) accessibles par concours après une classe préparatoire scientifique. Nous nous contentons ici de présenter les principaux concours ainsi que les sites permettant d'en savoir plus :

- **ENS** : Écoles normales supérieures de Paris (ULM), Lyon, Paris-Saclay (ex-Cachan), Rennes : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Principaux-domaines-d-etudes/Les-ecoles-normales-superieures-ENS>
- **École Polytechnique** (Palaiseau) - <https://www.polytechnique.edu/>
- **ESPCI** : École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris : <https://www.espci.fr/>
- **Instituts Mines-Télécom** (IMT Mines d'Albi, IMT Mines d'Alès, IMT Lille Douai) + ENSTA Bretagne + Télécom (Sud Paris, Nancy, St Etienne, Physique Strasbourg) : <https://www.concours-mines-telecom.fr/>
- **Concours Mines-Ponts** : Mines de Paris, Mines de Saint-Etienne, Mines de Nancy, Ponts et Chaussées, ISAE Sup'Aéro, Techniques Avancées (ENSTA), ENSAE, Chimie ParisTech, Télécom Paris Tech, IMT Atlantique (Telecom Bretagne+Mines Nantes) : <https://mines-ponts.fr/index.php>
- **Concours Centrale-Supélec** : CentraleSupélec (fusion de Centrale Paris et de Supélec), Centrale Lille, Centrale Lyon, Centrale Marseille, Centrale Nantes, SupOptique, École navale, UTT, ENSEA + (en 2019) ENSAM (Arts et Métiers) et ESTP : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Concours\\_Centrale-Sup%C3%A9lec](https://fr.wikipedia.org/wiki/Concours_Centrale-Sup%C3%A9lec)
- **Concours communs polytechniques** (CCP, devenant CCINP en 2019) : plus de 60 écoles nationales supérieures d'ingénieurs : <https://ccp.scei-concours.fr/>
- **Concours e3a** (plus de 70 écoles) : <http://www.e3a.fr/>
- **Concours Epita/lpsa/ESME** (3 écoles) : <http://www.epita.fr/admissions-concours-prepa.aspx>
- **Concours Travaux publics** TPE/EIVP (5 écoles) : <https://www.dimension-ingenieur.com/concours-commun-tpe/254>

## I - POUR EN SAVOIR PLUS

- Les programmes exacts de chaque discipline dans chaque voie : [http://www.education.gouv.fr/cid72084/au-bo-special-du-30-mai-2013-programmes-des-classes-preparatoires-aux-grandes-ecoles.html#Classe\\_pr%C3%A9paratoire%20scientifique](http://www.education.gouv.fr/cid72084/au-bo-special-du-30-mai-2013-programmes-des-classes-preparatoires-aux-grandes-ecoles.html#Classe_pr%C3%A9paratoire%20scientifique)  
Ces programmes ont été modifiés en 2013 pour s'inscrire dans la continuité de la réforme du lycée, ce qui implique la modification des concours depuis la session 2015.
- Le site <http://www.scei-concours.fr/> centralise de très nombreuses informations sur chaque parcours et sur les différentes banques de concours. Il indique également les statistiques de réussite de chaque lycée aux différents concours.
- La presse nationale publie régulièrement différents classements des classes préparatoires, établis à partir des réussites de leurs étudiants aux différents concours. Si la place d'un lycée dans ces classements peut intervenir dans le choix d'un établissement plutôt qu'un autre, il ne faut surtout pas se fier à ce seul classement pour choisir sa prépa : la proximité du lycée par rapport au domicile, l'existence des voies de première et de deuxième années, les conditions matérielles d'étude, l'ambiance... sont des critères déterminants.
- Des conseils, des détails pratiques : <http://prepas.org/ups.php?rubrique=6>
- Un forum de discussion entre élèves ou futurs élèves, sur les filières, les lycées, les concours : <http://forum.prepas.org/>

Pour savoir où se situent les différentes classes préparatoires : <http://prepas.org/ups.php?rubrique=10>

- Liste complète des lycées et des voies existantes
- Carte complète des lycées et voies présentes dans chacun des lycées

Le lycée **Louis-le-Grand** compte :

en Sup :

- 4 classes de MPSI : dominante Mathématiques et Physique
- 2 classes de PCSI : dominante Mathématiques (un peu moins qu'en MPSI), Physique et Chimie

en Spé :

- 4 classes de MP\*
- 1 classe de MP
- 1 classe de PSI\* (Sciences et Physique de l'Ingénieur)
- 3 classes de PC\* (dont une de niveau intermédiaire)

Pour en savoir plus : <http://louislegrand.org/index.php/les-cpge>

## LES PRÉPAS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES VOIE SCIENTIFIQUE (ECS), et les autres...

Ancienne voie générale, la filière scientifique (ECS) est celle qui ouvre le plus de places aux concours des écoles de commerce, le taux de réussite dans les écoles les plus « cotées » y est toujours meilleur que par la voie économique (ECE).

L'inscription y est extrêmement sélective : **il existe en effet beaucoup moins d'écoles de commerce que d'écoles d'ingénieurs et leurs performances, hors d'un premier cercle, sont très disparates, d'où l'importance d'entrer dans une « bonne » prépa.** Penser qu'un dossier « moyen » permet d'entrer plus facilement en prépa ECS qu'en prépa scientifique est une erreur d'appréciation qui mène généralement à une impasse : il faut un **profil très équilibré** pour réussir en prépa ECS.

En 2018, LLG a reçu 2329 candidatures pour 48 places en ECS, ce qui fait 48 fois plus de candidatures que de places.

L'inscription acquise, pas de questions de stratégie à se poser jusqu'aux concours !

**Les prépas ECS sont théoriquement ouvertes à toutes les options et spécialités des bacs S (rarement à des bacs ES) ; dans les faits, à dossiers comparables, la spécialité maths est souvent privilégiée.**

→ Les maths pèsent lourd dans les concours (fort coefficient dans les écoles les plus convoitées).

**Autres prépas commerciales :**

- Avec un bac L option maths et un très bon dossier on peut tenter sa chance **en prépa ECE** (qui est traditionnellement réservée aux bacheliers ES : programme de maths allégé, analyse économique et histoire des sociétés contemporaines plus poussée). Cette stratégie n'est pas nécessairement la meilleure : n'oubliez pas que l'option lettres et sciences humaines des concours commerciaux a été mise au point spécialement pour les élèves de khâgne et que ceux qui font ce choix obtiennent d'excellents résultats.

- **Les prépas ENS Cachan (D1 « économie droit gestion » et D2 « économie méthodes quantitatives gestion ») sont également ouvertes aux bacheliers S (25%)** (plus rarement L avec spé maths) ; moins connues, ces filières proposent un double cursus : au lycée et à l'université. Les débouchés sont l'ENS Cachan, l'ENS Rennes, quelques écoles de commerce, le CELSA et des filières sélectives de l'université.

### Le profil des candidats à une prépa commerciale

Cette filière s'adresse à des profils d'élèves équilibrés : très bons en mathématiques (surtout pour ECS) et performants en matières littéraires (histoire-géographie, français, philosophie, langues vivantes). La culture générale, la curiosité et l'esprit d'analyse, les qualités d'expression française et la maîtrise de deux langues vivantes (dont obligatoirement l'anglais) aident à la réussite.

### La charge de travail en prépa ECS

La préparation aux concours commerciaux se fait obligatoirement en 2 ans ; la charge de travail est répartie entre les 31 semaines de 1<sup>re</sup> année et les 23 semaines de 2<sup>e</sup> année, passant progressivement de l'acquisition d'une culture de base à son approfondissement, puis à un entraînement intensif aux concours. Entre le travail personnel et le temps des cours, il faut compter 50 à 60 heures/semaine.

Comme pour toutes les prépas, **la 1<sup>re</sup> année ne se redouble pas** (ce qui ne signifie pas que le passage soit automatique !). C'est le conseil de classe qui décide de l'admission **en 2<sup>e</sup> année, qui peut être redoublée par ceux qui ont échoué aux concours ou qui ne sont pas satisfaits de leurs résultats** (ils deviennent alors « cubes »), **mais uniquement avec l'accord du conseil de classe.**

En 2018, LLG a eu 2 départs en fin de 1<sup>ère</sup> année d'ECS.

**C'est l'équilibre entre toutes les matières enseignées qui fait la richesse et la difficulté spécifique des prépas commerciales.**

En deux ans, l'enseignement en ECS porte sur :

- **les maths** (algèbre, analyse de fonctions, stat. et proba.) : 7 h de cours + 2 h de TD hebdomadaires
  - **l'histoire-géographie et géopolitique du monde contemporain** : 6 h par semaine
  - **la culture générale** (français et philosophie) : 6 h par semaine
  - **deux langues vivantes** (anglais obligatoire) : 2 x 3 h
  - **l'informatique** (en moyenne 1 h) (N.B : une petite partie à traiter dans le sujet de maths lors des concours)
  - plus en option **initiation aux sciences économiques** (1h)
    - + Devoirs sur table (4 h)
    - + Concours blancs (4 ou 5 sur les deux années)
- \* À LLG un concours blanc c'est, par exemple : /1<sup>er</sup> jour : 4 h de maths, 3 h de français /2<sup>e</sup> jour : 4 h de philo /3<sup>e</sup> jour : 2 h de LV1, 2 h de LV2, 2 h d'info /4<sup>e</sup> jour : 4 h d'histoire-géo.

Toutes les matières obligatoires donnent lieu à **des colles** (entraînements aux oraux). Plus que de contrôler les connaissances, il s'agit de permettre aux étudiants de prendre conscience de leur manière de raisonner, de présenter leurs idées et leurs conclusions, de tester leurs points forts et de connaître leurs faiblesses.

## Les concours des Écoles de commerce

La prépa ECS prépare à tous les concours et les principales écoles ont un attrait comparable.

**Le programme est le même, à quelques nuances près, pour toutes les écoles**, c'est l'organisation des concours qui diffère (nombre et type d'épreuves, coefficients, « barres », oraux, etc.).

Le système des banques d'épreuves ou de notes (totales ou partielles) qui limite le nombre d'écrits à passer est très appréciable, non seulement pour le temps mais aussi pour le stress épargnés.

Il y a **2 banques de concours** à l'issue des prépas commerciales :

- **Le concours BCE** : 24 écoles (dont HEC, ESSEC, ESCP, EM Lyon, EDHEC GEM, etc.)  
Le concours BCE permet également d'accéder à **3 écoles associées** :
  - École nationale de la statistique et de l'administration économique (**ENSAE**)
  - ENS Cachan, département économie et gestion
  - École Spéciale Militaire de **SAINT-CYR**
- **Le concours ECRICOME** : **2 écoles** (Néoma et Kedge)

La question qui se pose aux élèves des prépas commerciales est plutôt celle des petites écoles de province : quels concours présenter, quel sérieux, quel prix ?

➔ Sachez que **si de nombreuses écoles recrutent après une prépa ECS, certaines ne sont pas habilitées à délivrer un Master**. Attention : certaines écoles allongent la durée de leur scolarité pour décrocher cette habilitation, mais le contenu ne suit pas toujours.

➔ Conscientes du **niveau élevé de leurs frais de scolarité**, beaucoup d'écoles font un effort particulier pour que le financement des études ne soit pas un obstacle majeur à la qualité de leur recrutement. **Nombreuses sont celles qui ont mis en place des systèmes de bourses, prêts d'honneur, alternance** ; à partir de la 2<sup>e</sup> année, les stages rémunérés sont très répandus. Consultez les écoles qui vous intéressent.

## Les autres possibilités

- **Les concours de certains I.E.P. (Instituts d'études politiques)** après la 1<sup>re</sup> ou la 2<sup>e</sup> année de prépa.  
Nota Bene : en 2018, le concours commun d'entrée en 2<sup>e</sup> année d'IEP a été supprimé mais certains IEP (Aix, Lyon, Strasbourg) devraient maintenir un accès à ce niveau selon des modalités propres : se renseigner en allant sur les sites des IEP.
- **L'admission à Sciences Po Paris** : après 3 ans de prépa (cubes).  
Se reporter pour plus d'informations aux paragraphes consacrés à Sciences Po dans le chapitre « Les prépas littéraires » et dans le chapitre « Les études supérieures hors CPGE ». Il est également recommandé d'aller sur **leur site** : [www.sciences-po.fr](http://www.sciences-po.fr).
- **Le concours du CELSA** (accès en L3 information et communication).
- **L'université**. L'inscription parallèle et la validation des crédits ECTS (60 ECTS par année) permettent de poursuivre des études universitaires en L3 après deux années de prépa.  
Pour les étudiants de LLG, accords avec Paris Dauphine, Paris Descartes, Paris Diderot, Nanterre et Sorbonne 1 et 4.

## POUR EN SAVOIR PLUS

### Sur les écoles

- Vous pouvez accéder au site de chaque école via la carte sur le site de la BCE <http://www.concours-bce.com/carte-ecoles> et sur le site ECRICOME <http://www.ecricome.org/Les-ecoles-Ecricome>
- À signaler également le très instructif site <http://bloom6.free.fr/#> qui propose des statistiques SIGEM utiles sur les concours et les écoles).

**Sur les concours** (BCE et ECRICOME) : <http://www.concours-bce.com/> et [www2.ecricome.org/](http://www2.ecricome.org/)

**Un forum** sur <http://www.prepa-hec.org/forum>

### Sur les autres débouchés

<http://www.sciences-po.fr/>

<http://www.ens-cachan.fr/>

<http://www.ensae.fr/>

**Sur les prépas économiques** <http://www.infoprepa.com/> (l'association des profs de prépa HEC)

### Pour en savoir plus sur ces filières :

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Organisation-des-etudes-superieures/CPGE-FILIERES/Les-prepas-economiques-et-commerciales>

Le taux de réussite aux concours à l'issue des deux ou trois ans de classes préparatoires littéraires est beaucoup moins important que dans les autres prépas : seuls 20 % des élèves intègrent une école, dont 5 % deviennent Normaliens. Au-delà de la réussite à un concours, l'étudiant intéressé par cette voie doit se questionner sur sa motivation à apprendre à réfléchir et à argumenter en philosophie, littérature, histoire, etc. On estime à 90% le nombre d'agrégés ayant fait au moins une hypokhâgne. En effet, passer au moins un an en prépa littéraire est **une bonne manière d'acquérir une solide culture humaniste et des méthodes de travail extrêmement efficaces**. L'intérêt de ces prépas est avant tout leur pluridisciplinarité : dès le début, il ne faut négliger aucune matière.

**La charge de travail y est très importante** (au moins 60h/semaine entre cours, colles et travail personnel).

- \* Les prépas littéraires enregistrent environ 40% d'abandons au cours ou à la fin de la 1<sup>re</sup> année - à comparer avec 17% en prépas éco et 18% en prépas scientifiques.
- \* À LLG, plus de 80% des élèves de 1<sup>re</sup> année poursuivent en khâgne au lycée (chiffre 2018).

En raison de cette « volatilité », les deux années d'études sont différentes : acclimatation, acquisition de connaissances et de méthodes en hypokhâgne (« HK »), puis entraînement aux concours en khâgne.

**Plusieurs voies littéraires sont à distinguer**, dont les plus connues sont les prépas ENS Lettres (A/L Ulm et Lyon) et la prépa Lettres et Sciences Sociales (B/L), sans oublier les prépas Chartes ou Saint-Cyr. Le choix des options est important ; par exemple philosophie, lettres modernes, histoire, géographie, langues vivantes, latin et/ou grec, théâtre, histoire de l'art, cinéma ou musique. Chaque lycée choisit ses enseignements optionnels.

**A LLG, seule la filière A/L est disponible.**

Par ailleurs, la Banque d'Épreuves Littéraires (BEL), qui mutualise les épreuves de philosophie, d'histoire, de français et de langues vivantes depuis 2011, permet d'élargir les débouchés en incluant aussi bien les ENS Ulm, Lyon et Cachan que l'École des Chartes, des écoles de management, de journalisme, le CELSA, les écoles ECRICOME ou Sciences Po (attention : pour les écoles de commerce de la BCE, il y a des épreuves écrites spécifiques en plus).

### Le profil des candidats à une prépa littéraire

Les classes préparatoires littéraires sont ouvertes à tous les bacheliers des séries générales ; il faut avoir un très bon niveau dans les matières littéraires pour les S, en maths pour ceux qui choisissent B/L et, outre une forte motivation, un remarquable niveau en latin pour ceux qui choisissent Chartes ! Selon son objectif, son parcours antérieur, ses goûts et ses points forts, l'élève pourra envisager une khâgne classique, moderne, scientifique (B/L) ou chartiste. **Un préalable pour réussir** : avoir vraiment envie de suivre des études littéraires pluridisciplinaires avec un niveau d'exigence élevé.

**Depuis quelques années, les hypokhâgnes sont non déterminantes** : les options choisies en première année ne déterminent pas définitivement la spécialité présentée aux concours. C'est pour cela qu'il convient de bien connaître les spécialités enseignées en deuxième année avant de choisir son lycée et de définir son choix d'options en fonction de ses goûts et de ses matières fortes.

Comme pour toutes les classes préparatoires, **la première année ne se redouble pas**.

**En revanche, on peut faire deux, voire trois années de khâgne**, en fonction des résultats aux concours et avec l'accord du conseil de classe de fin d'année.

- \* À LLG, 27% (chiffre 2018) des élèves inscrits en khâgne sont des redoublants (« cubes ») ; plus rarement 1 à 5 étudiants triplent leur année (« bicarrés »).

## Quelles classes ?

### 1 - Les khâgnes « littéraires » ou A/L

Elles préparent aux sections « littéraires » des ENS. **Deux khâgnes sont possibles : « classique » et « moderne ».**

#### \* Les khâgnes classiques

Elles débouchent sur le concours A/L de l'ENS de la rue d'Ulm. Une langue ancienne est obligatoire. Il est possible de la suivre en « grand débutant » (travail de rattrapage très important à prévoir).

→ Avec une option complémentaire (pour Paris, à suivre en parallèle à Henri IV), **il est possible de présenter l'École des Chartres par le concours B** (époques moderne et contemporaine, deux langues, 1<sup>re</sup> langue anglais ou allemand exclusivement) - environ 6 à 8 places par an.

- À LLG, **uniquement** des khâgnes A/L Ulm : latin + grec + langue vivante, ou latin + 2 LV, ou grec + 2 LV.
- Autres classes à Paris et en IDF : Henri IV, Fénelon (option théâtre et musique), Condorcet, Janson-de-Sailly, Molière, Lakanal, etc.

#### \* Les khâgnes modernes ou LSH

Elles permettent dès le départ une plus grande spécialisation, et préparent aux concours de l'ENS Lettres Sciences Humaines (Lyon). Concours en partie commun avec Ulm (littérature, philo, histoire, langue vivante), pas de langue ancienne obligatoire mais de la géographie et un programme d'histoire plus étendu (histoire contemporaine).

→ Avec l'option anglais LV1, il est possible de présenter l'ENS Cachan série E (langues vivantes).

- À Paris : Henri IV, Fénelon, Victor Duruy, Condorcet, Chaptal, Jules Ferry, Claude Monet, Balzac, Hélène Boucher.
- Plus de 15 lycées en région parisienne.

### 2 - Les khâgnes « Lettres et Sciences Sociales » ou B/L

Elles ont été conçues pour les profils à la fois scientifiques et littéraires, bac S pour la grande majorité des élèves (bien davantage dans les prépas les plus prestigieuses) ou ES, rarement bac L option maths, avec deux disciplines propres : les sciences économiques et sociales (sociologie et économie, 4h/semaine + colles) et les maths (3h/semaine + TD + colles). Le programme de maths, quasiment celui d'une ECS (algèbre, analyse de fonctions, stat. et proba.), est abordé de manière beaucoup plus théorique.

Les khâgnes B/L préparent prioritairement aux concours des ENS : groupe B/L (Ulm), série « sciences économiques et sociales » (Lyon) et série D3 « sciences sociales » (Cachan).

- 4 classes de ce type existent en établissement public en région parisienne : Henri IV, Janson-de-Sailly, Lakanal (Sceaux) et Jacques-Amyot (Melun).

### 3 - Les khâgnes « Chartes »

Pour les férus d'histoire (moderne ET médiévale) qui aiment aussi la littérature et la civilisation latines, cette filière recrute les bacheliers L (mais aussi S : environ 40% à Henri IV) ayant un excellent dossier en français, histoire et langues, avec pour objectif le concours d'entrée à l'École des Chartres, qui forme les responsables de la conservation du patrimoine (archivistes, bibliothécaires...) et/ou prépare à l'enseignement et à la recherche dans ce domaine.

- 3 classes de ce type existent : Paris (Henri IV), Strasbourg et Toulouse.

### 4 - Les khâgnes « Lettres St-Cyr »

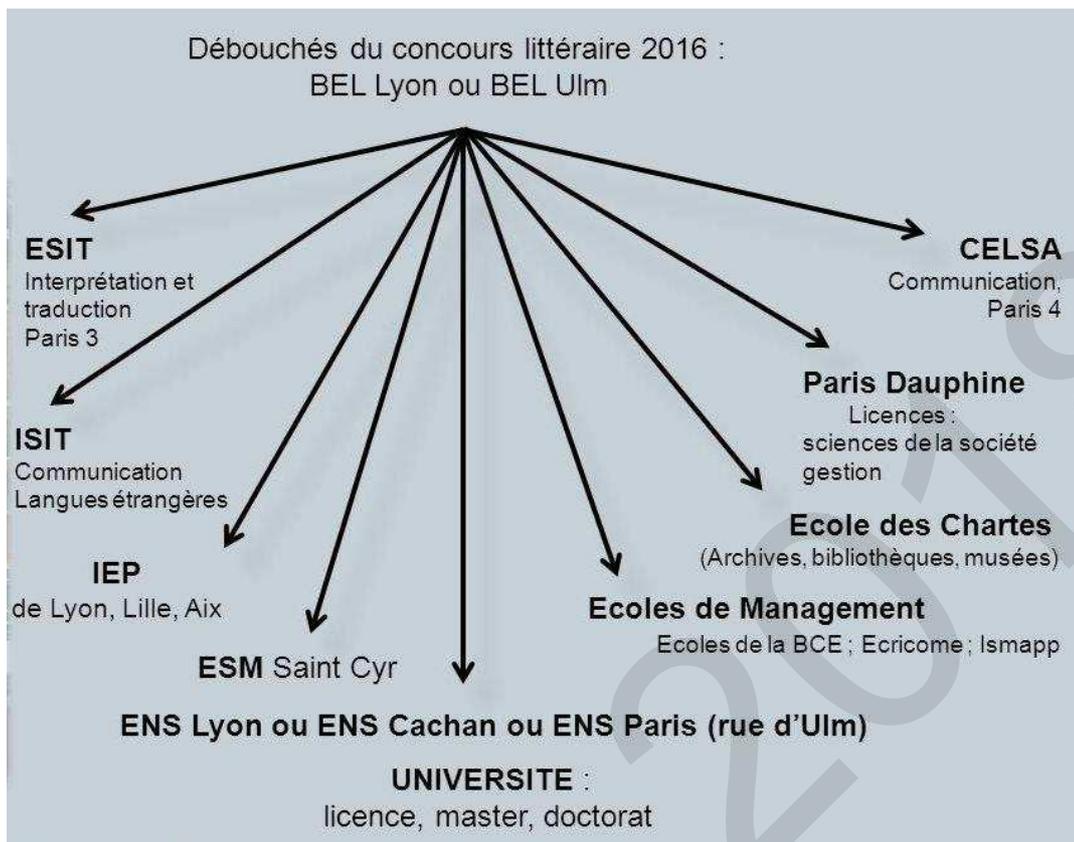
Cette filière recrute les bacheliers L (mais aussi S et ES) qui sont attirés par les lettres et la carrière militaire. Ces classes proposent une formation sur le modèle des classes littéraires civiles, et préparent au concours de l'École Spéciale Militaire de St Cyr. Horaires : histoire 4h, géographie 2h, français 5h, LV1 4 h, LV2 4h, philo 2h, maths 2h, EPS 4h, + options.

- 3 classes de ce type existent : Aix-en-Provence, Saint-Cyr-l'École et La Flèche.

## Quels concours pour quelles écoles ?

Les prépas littéraires offrent moins de places à l'issue des concours que les autres filières de CPGE. Depuis 2011, la BEL (Banque d'Épreuves Littéraires) ouvre plus de perspectives aux étudiants de ces classes : plus de 40 écoles en comptant les ENS et certains IEP de province.

Depuis 2017, la BEL offre également un accès à l'École du Louvre. À noter que la prépa B/L a ses propres dispositifs de concours.



*Présentation synthétique des différents débouchés du concours littéraire 2016 (Source : A.P.P.L.S sur Slideplayer)*

## 1 - Les ENS (Écoles Normales Supérieures)

C'est le débouché **naturel et prestigieux des prépas littéraires**. À leur admission, les élèves signent un engagement de dix ans (incluant leurs 4 ans d'études) auprès de l'État, ce qui leur confère le statut d'élèves-fonctionnaires stagiaires ; ils perçoivent un traitement dès le début de leur scolarité. Préparant de futurs fonctionnaires, **ces concours, gratuits, peuvent être passés 3 fois au plus**.

**Attention**, les places « offertes » à chaque session représentent un maximum, non nécessairement pourvu.

### \* L'ENS Ulm [www.ens.fr](http://www.ens.fr)

L'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm (la plus prestigieuse), a fusionné en 1985 avec l'ENSJF de Sèvres.

- Il y a deux séries au **concours Lettres** : **A/L** 72 places et **B/L** 25 places (session 2019)
- les options/spécialités au concours ne sont pas déterminantes pour le choix des études ultérieures ; une langue ancienne est obligatoire (écrit et oral)
- c'est **un concours généraliste, de haut niveau** (voir programme et calendrier sur <http://www.ens.fr/une-formation-d-exception/admission-concours/concours-voie-cpge/concours-voie-cpge-lettres>)

La voie A/L a la réputation (non usurpée) d'être le concours littéraire le plus sélectif, en raison de l'absence de programme des épreuves jusqu'à 2010, et du faible taux d'intégration (autour de 4,6 %). Aujourd'hui, il y a un programme pour 4 disciplines sur les 6 obligatoires. À conseiller peut-être de préférence aux esprits de synthèse.

Il existe une voie d'admission sur dossier.

### \* L'ENS LSH [www.ens-lyon.fr](http://www.ens-lyon.fr)

L'École Normale Supérieure (**Lettres et Sciences Humaines**) de Lyon résulte de la fusion des EN filles et garçons de Fontenay et Saint-Cloud.

- **3 séries « littéraires »** : **Sciences humaines** 37 places, **Lettres et arts** 35 places, **Langues vivantes** 34 places et une série **B/L** (sciences économiques et sociales) 10 places (session de 2018)
- les options/spécialités du concours sont décisives pour la suite de la scolarité
- langue ancienne facultative

C'est un **concours par options** (quota de places par matières, davantage de places qu'à Ulm) : les candidats y sont plus nombreux, pour un taux de réussite pas tellement plus élevé qu'à Ulm. Ce concours est peut-être plus adapté aux esprits d'analyse.

### \* L'ENS Cachan (ou Paris-Saclay) [www.ens-paris-saclay.fr](http://www.ens-paris-saclay.fr)

Son recrutement est spécifique, ouvert aux étudiants :

- de K B/L en section sciences sociales (18 places en 2017)
- de K A/L en section langues étrangères Anglais (9 places en 2017)

L'écrit est commun pour l'option langues vivantes avec le concours ENS LSH. Formation au métier de prof d'anglais technique (pour écoles d'ingénieurs, etc.)

Comme pour l'ENS Ulm, il existe une voie d'admission sur dossier pour les ENS Cachan et Lyon.

## 2 - L'École Nationale des Chartes [www.enc.sorbonne.fr](http://www.enc.sorbonne.fr)

Mêmes conditions de statut étudiant que dans les ENS ; il y avait pour la session 2018 :

- 12 places par le concours A
- 7 places par le concours B (option de K A/L à suivre à HIV)

## 3 – Les écoles de commerce

Chaque année, près d'un cinquième des candidats aux concours des grandes écoles de commerce se présente à l'option Lettres et Sciences Humaines (ouverte aux A/L et B/L, avec quota pour les écoles ECRICOME). **Cette option suit de très près le programme des khâgnes et présente l'avantage de ne pas demander trop de travail spécifique.**

**Écrits propres à l'option** : anglais, possibilité de prendre une langue ancienne à la place de la 2<sup>e</sup> langue vivante, philo, histoire et français selon la khâgne, maths ou sciences sociales pour les B/L, 3<sup>e</sup> langue ou géo pour les A/L.

- La difficulté pour les élèves de B/L qui choisissent maths peut venir du fait que leur programme comporte peu d'heures pour faire des exercices d'application (4h de plus en ECS).
- En A/L ou B/L, absence d'entraînement aux épreuves de contraction de texte (HEC) /synthèse (ESSEC).

→ Si l'objectif est d'intégrer une école de commerce, choisissez de préférence une khâgne dans un lycée ayant aussi une prépa ECS ou ECE (une aide des professeurs de prépa ECS est souvent possible).

L'oral est le même pour tous les admissibles (sauf oraux de maths).

Les concours des écoles de commerce sont payants (coûts d'inscription sur [www.concours-bce.com](http://www.concours-bce.com) et [www2.ecricome.org](http://www2.ecricome.org)) et, selon les écoles, les frais sont réduits ou supprimés pour les étudiants boursiers.

## 4 - L'ENSAE Site : [www.ensae.fr](http://www.ensae.fr)

L'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique forme des ingénieurs statisticiens-économistes et des administrateurs de l'INSEE. Environ 18 places par an sont réservées pour les khâgnes B/L (option économie et sciences sociales du concours).

## 5 – Sciences-Po [www.sciences-po.fr](http://www.sciences-po.fr) et [www.sciencespo.fr/admissions/](http://www.sciencespo.fr/admissions/)

\* **Sciences Po Paris** (hors B.E.L.) : **Plusieurs sites géographiques (des campus en province).**

L'admission en 2<sup>d</sup> cycle est réservée aux étudiants qui ont validé 3 années d'études supérieures, ainsi qu'aux admissibles et sous-admissibles aux ENS après une 2<sup>e</sup> année de prépa littéraire. Certaines grandes écoles ont des accords avec Sciences Po permettant une dispense des épreuves écrites : l'ENSAE (École nationale de la statistique et de l'administration économique), Télécom Paris, l'ENS Cachan, etc.

→ Le diplôme de Sciences Po, clairement positionné à Bac + 5, confère le grade de master à ses titulaires.

\* **Instituts d'Études Politiques (IEP) hors Paris** (dans le cadre de la B.E.L. : **Lyon, Lille et Aix**)

Les autres Instituts d'Études Politiques (Aix, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse et St-Germain-en-laye) ont un fonctionnement différent (inscriptions possibles en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> année selon les IEP). Il est donc recommandé d'aller sur leurs sites.

## 6 – Autres :

ENSAI (une dizaine de places pour les B/L).

Et dans le cadre de la B.E.L. : CELSA (journalisme), ESIT (traduction), ISIT (management et communication), ISMAPP (Institut Sup. de management public et politique), Université Paris-Dauphine, École militaire de St-Cyr (concours lettres), École du Louvre.

Certaines écoles d'ingénieurs pour les B/L dont l'ENSIM (Le Mans) et l'UTT de Troyes.

## Quelle charge de travail en prépa littéraire ?

### 1 - Au programme en 1<sup>re</sup> année :

#### En prépa HK/AL

- **Un tronc commun** : français (5h), histoire (5h), philo (4h), langue vivante (4h), géographie (2h) + 2h d'EPS
- **Des enseignements choisis** : latin et/ou grec (4h), langue vivante 2 (3h), sciences économiques et sociales, maths, enseignement artistique (théâtre, cinéma, musique, arts plastiques) + le cas échéant des heures spécifiques pour la préparation à Sciences Po (6h de culture générale, histoire, géographie, LV)

En prépa Chartes : 10h d'histoire, 2h de français, 2h de LV, 6h de latin obligatoires (+ matières au choix)

En prépa HK/BL : 4h de maths, de français, d'histoire, de philo et de sciences sociales, 2h de LV1 et EPS, + option au choix

### 2 - En 2<sup>e</sup> année, selon la khâgne :

- **Ulm A/L** : philo (6h), français (5h), histoire contemporaine (4h), langue ancienne (4h), langue vivante (5h) + 2h d'EPS + options
- **Ulm B/L** : maths (5h), philo (4h), français (4h), histoire (4h), sciences sociales (4h), langue vivante (5h) + EPS (2h) + langue optionnelle latin ou grec (4h) + options
- **ENS LSH** : français (5h), langue vivante (5h), philo (4h), histoire (2h), géo (2h), + EPS (2h) + options
- **Prépa Chartes** : 10h d'histoire, 4h de français, 2h de langues vivantes, 5h de latin obligatoires + options

En hypokhâgne ou khâgne, **il faut ajouter un nombre important d'heures de colles et un concours blanc par semestre.**

\* À LLG, un **concours blanc** représente, par exemple :

→ **En HK** : *l/j1* : 6h d'histoire, *l/j2* : 6h de géographie, *l/j3* : 6h de français *l/j4* : 6h de philo, *l/j7* : 5h de latin, *l/j9* : 4h de langue vivante a, *l/j11* : 6h de langue vivante b, *l/j12* : 4h de version grecque.

→ **En Khâgne** : *l/j1* : 6h d'histoire contemporaine, *l/j2* : 6h de composition française, *l/j5* : 6h de philo, *l/j6* : 4h de version de LV, *l/j8* : 4h de version (latin ou grec), *l/j9* : entre 4 et 6h d'option (géographie, version latine ou langue vivante, commentaire de texte philo, français ou littérature étrangère).

## S'INSCRIRE EN FAC

Si l'inscription parallèle (ou cumulative) à l'université est devenue obligatoire pour tous les préparateurs, elle revêt une importance particulière pour les littéraires. Le temps passé en prépa ne sera ainsi pas perdu, grâce aux équivalences : sur proposition du conseil de classe (tenant compte de l'assiduité et des résultats scolaires, y compris aux concours blancs), le conseil d'équivalence de l'université validera tout ou partie des acquis correspondant aux disciplines enseignées en prépa. **Dans le système européen d'ECTS (crédits d'études cumulables et échangeables), chaque année de prépa validée donne droit à l'attribution de 60 ECTS.**

→ **Attention** : cette inscription n'intervient qu'après la rentrée en classe préparatoire, elle n'a rien à voir avec l'inscription de fin de terminale. Voir les conventions prépa-universités du lycée (pour LLG : <http://louislegrand.org/index.php/les-cpge/conventions-avec-les-universites>).

## POUR EN SAVOIR PLUS

Sur les prépas littéraires :

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Organisation-des-etudes-superieures/CPGE-FILIERES/Les-prepas-litteraires>

Sur le forum des études littéraires :

<http://www.etudes-litteraires.com> pour aider l'élève dans la compréhension et le choix de cette filière.

Sur les concours des écoles de commerce (les écoles sont toutes « en lien » sur le site des concours) :

<http://www.concours-bce.com> et <https://www.ecricome.org>

Sur les écoles militaires : <http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr/>

Sur le journalisme : <http://www.esj-lille.fr/> et [http://www.letudiant.fr/etudes/secteurs/journalisme\\_1.html](http://www.letudiant.fr/etudes/secteurs/journalisme_1.html)

### 1 – LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS AVEC PRÉPA INTÉGRÉE

La sélection à l'entrée est sérieuse et sans un bon dossier scolaire, il est difficile d'y être admis. L'admission se fait en général sur concours. Beaucoup de ces écoles sont spécialisées et conviendront particulièrement bien aux élèves ayant des préférences ou des projets déjà très affirmés. Elles offrent près de 7 000 places chaque année. La plupart sont maintenant ouvertes aux bacheliers S et une partie le sont aux bacheliers STI2D.

Il existe environ 70 écoles de ce type. Vérifiez que les écoles choisies délivrent un diplôme reconnu par l'État (ce n'est pas toujours le cas et peut poser ensuite des problèmes pour rejoindre l'université, passer certains concours voire pour être embauché à la hauteur des qualifications obtenues). Ces écoles sont souvent regroupées autour d'un concours unique qui permet de postuler à plusieurs d'entre elles en même temps.

Le cursus est généralement de 5 ans : 2 ans de « cycle préparatoire » (programme de « math sup et math spé », associé à des enseignements plus concrets) et 3 années d'école proprement dite de « cycle ingénieur ». Le coût des études dans ces écoles varie selon que l'école est publique ou privée.

Beaucoup de ces écoles supposent une candidature via Parcoursup puis le dépôt d'un dossier spécifique sur un site dédié à l'école ou au groupe d'écoles. Quelques écoles ont maintenu un recrutement hors Parcoursup.

Les épreuves se déroulent généralement vers avril ou mai, et diffèrent selon les concours, mais elles sont centrées sur le programme scientifique de première et de terminale.

*Un conseil général* : lorsque les écoles organisent des journées portes ouvertes (JPO), il est important de s'y rendre, à la fois pour mieux découvrir le cadre et les conditions d'études, et pour prendre contact avec les équipes qui sont parfois chargées du recrutement ensuite.

#### \* Les INSA (Instituts Nationaux de Sciences Appliquées)

Il existe 6 INSA (Lyon, Toulouse, Rennes, Rouen, Strasbourg, Centre Val de Loire) : il s'agit d'Instituts publics qui offrent 2300 places pour les bacheliers S, STI2D ou STL. Le recrutement est commun aux 6 écoles (dossier scolaire de 1<sup>re</sup> et T<sup>ale</sup> + résultats au bac). Il se fait sur dossier scolaire et entretiens vers avril-mai. La procédure est sélective : la quasi-totalité des admis a eu une mention bien ou très bien au bac. De plus, une très grande majorité d'admis sont issus des spécialités maths et physique.

L'affectation se fait en fonction du classement du candidat et des vœux exprimés dans son acte de candidature.

En 2018, la candidature se faisait via la plateforme Parcoursup, complétée d'une candidature sur le site des INSA.

Toutes les informations se trouvent sur le site spécifique des INSA, destiné au recrutement en première année :

[http://admission.groupe-insa.fr/candidater-au-groupe-insa#detail\\_candidater1A\\_ancre](http://admission.groupe-insa.fr/candidater-au-groupe-insa#detail_candidater1A_ancre)

Frais de candidature 2019 : 95€.

Frais de scolarité (sous réserve) : environ 610 € annuels.

#### \* Les ENI (Écoles Nationales d'Ingénieurs)

Ce sont 4 écoles publiques (ENIB à Brest, ENIM à Metz, ENISE à Saint-Étienne et ENIT à Tarbes) à finalité professionnelle dans les domaines de l'ingénierie industrielle qui, en 2018, offraient **529 places aux bacheliers S** (toutes écoles) et **28 places aux bacheliers STI2D** (Brest, Metz, Tarbes).

En 2019, ces quatre écoles recrutent via le concours Geipi Polytech sur la plateforme Parcoursup (l'ENI de Saint-Etienne rejoignant cette année le même concours que les trois autres ENI).

Candidatures via Parcoursup.

Pour connaître les modalités et le calendrier 2019 : [www.ingenieur-eni.fr](http://www.ingenieur-eni.fr)

→ Brest : <http://www.enib.fr/>, Metz : <http://www.enim.fr/>, Tarbes : [http://www.enit.fr](http://www.enit.fr/), Saint-Étienne : <http://www.enise.fr/>

#### \* Le groupe GEIPI-Polytech

Ce groupe a été formé par l'association de 2 réseaux ; il offre environ **3317 places dans 34 écoles pour les bacheliers S**, et **263 places dans 16 écoles pour les bacheliers STI2D** (chiffres 2019).

**Le réseau Polytech** rassemble des écoles d'ingénieurs des universités : Lille, Paris-UPMC, Paris-Sud, Orléans, Tours, Nantes, Clermont-Ferrand, Annecy-Chambéry, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nice-Sophia et Marseille ; Polytech-Bio (Clermont, Lille, Montpellier, Paris-UPMC). Admissions possibles aussi à Bac +2 et Bac +4.

Le **GEIPI** (Groupement d'Écoles d'Ingénieurs Publiques à Parcours Intégré) rassemble : l'ESSTIN, EEIGM et l'ENSGSI (Nancy), l'AGROSUP et l'ESIREM (Dijon), l'ISAT (Nevers), l'ISEL (Le Havre), l'ISTIA (Angers), l'ISTIL (Lyon) et l'ISTY (Versailles), l'ENSIM et le CNAM ESGT (Le Mans), ENSIBS (Lorient-Vannes), ESIROI (La Réunion), Grenoble INP ESISA, IMT Lille-Douai et les 4 ENI de Brest, Metz, Saint-Etienne et Tarbes.

Les écoles du GEIPI-Polytech sont des écoles publiques, les frais d'inscription sont donc réduits. Il n'y a pas de frais de scolarité, mais seulement des frais d'inscription universitaires. La candidature s'effectue via la plateforme Parcoursup.

- informations sur <http://www.geipi-polytech.org/>
- réseau des écoles <http://www.polytech-reseau.org/>

### \* **La FESIC (Fédération d'Écoles Supérieures d'Ingénieurs et de Cadres)**

La fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt collectif (FESIC) est une association qui réunit 26 établissements et 57 campus, en France et à l'étranger, labellisés établissements d'enseignement supérieur privés d'intérêt général (EESPIG) par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. **Attention aux frais de scolarité qui peuvent être de 7000 à 8000€/an pendant 5 ans.**

Voir : <http://www.fesic.org/>

### \* **Les écoles France-Agro3 et ICAM**

La France-Agro3 (auparavant appelée FESIA) est la fédération des écoles supérieures d'ingénieurs en agriculture. L'ICAM est l'Institut catholique d'arts et métiers.

En 2019, la candidature se fait via la plateforme Parcoursup, pour les bacheliers S ou STI2D.

Pour plus d'informations, se reporter au site GEPB : <https://www.franceagro3.org/> ou <https://www.icam.fr/>

Des épreuves peuvent avoir lieu : la sélection n'est pas nécessairement effectuée seulement sur dossier.

Frais d'inscription en 2019 au concours : 150 € environ. Consulter les sites des écoles.

### \* **Le groupe du concours Avenir**

Ce concours concerne 8 écoles privées : l'EPF (Sceaux et Troyes), l'ECE Paris, l'EIGSI (La Rochelle), l'EISTI (Cergy Pontoise), l'ESILV (la Défense), l'ESIGELEC (Rouen), l'ESTIC (Caen) et l'ESTACA (Paris et Laval). Il offre environ 1150 places aux bacheliers S et 90 aux bacheliers STI2D.

En 2019, la candidature se fait via la plateforme Parcoursup, pour les bacheliers S ou STI2D. Des épreuves écrites ont lieu en mai 2019 (Bac S) et des épreuves écrites et des entretiens ont lieu en avril 2019 (Bac STI2D).

→ Détails sur le concours : <http://concoursavenir.fr>

### \* **La fédération Gay Lussac**

- Elle regroupe 20 écoles d'ingénieurs de chimie et génie chimique réparties dans toute la France dont 3 privées : <http://www.20ecolesdechimie.com> : l'admission se fait sur concours à BAC+2 (concours commun CCINP) ou après le bac dans l'un des 5 Cycles Préparatoires Intégrés (CPI).
- Il faut se rendre sur les sites internet des écoles pour plus d'informations sur leurs modes de recrutement qui présentent des spécificités selon les écoles. Il est conseillé d'être attentif.

## **2 – LES INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE**

Ces nombreux instituts (113 répartis sur l'ensemble du territoire) proposent des formations courtes (DUT et licences professionnelles) dans des domaines très variés. 42 spécialités (options comprises) sont proposées. Il est impossible de les présenter toutes. Plus de 80% des diplômés DUT poursuivent leurs études en écoles d'ingénieurs ou à l'université.

Les candidatures se font sur Parcoursup. Un quota de places est en principe réservé aux bacheliers technologiques.

Pour plus d'informations, **consultez le site** <http://www.iut-fr.net> et rendez-vous aux **journées portes ouvertes** des IUT convoités.

Les frais de scolarité sont limités aux frais de scolarité des universités publiques.

## **3 – LES ÉCOLES DE COMMERCE AVEC PRÉPA INTÉGRÉE**

À la différence de celui des écoles d'ingénieurs, le monde des écoles de commerce est assez difficile à cerner, la majorité d'entre elles étant consulaires ou privées. Seules les écoles reconnues par l'État peuvent délivrer un diplôme. D'où **de grandes variations dans le coût des études** (8500 € l'an en moyenne) **et de la qualité des diplômes délivrés ; la prudence est de mise !**

Ne faites pas confiance à la qualité des plaquettes ou des sites web pour estimer la qualité d'une formation et la valeur du diplôme.

### \* En 4 ans

#### Le Concours Sésame

Concours commun à 7 écoles (voir détail des écoles/filières, modalités et frais d'inscription sur leur site). Chaque école applique son propre barème de sélection. Une seule série d'épreuves écrites est commune à toutes les écoles : analyse et synthèse de dossier, test de logique générale, test de logique numérique, 1 ou 2 langues vivantes. Épreuves orales spécifiques à chaque école après admissibilité : entretien de motivation et de culture générale, langues vivantes.

**Ouverture des inscriptions le 9 novembre 2018 ; Épreuves écrites le 13 avril 2019.**

Voir le site → <http://www.concours-sesame.net/>

#### Le Concours Pass

Créé par 2 groupes d'enseignement supérieur (BBA EDHEC et l'INSEEC) pour leurs programmes après bac, le concours Pass regroupe 4 écoles (BBA EDHEC Lille et Nice, BBA INSEEC Bordeaux et Lyon). Mêmes épreuves, écrites et orales, mêmes coefficients, plusieurs sessions dans l'année (voir le site), possibilité d'intégrer une autre école que celle pour laquelle on a postulé. Recrutement hors Parcoursup l'an dernier ; il existe des préparations au concours organisées par les écoles.

Voir le site → <http://concours-pass.com/>

### \* En 5 ans

#### Concours commun IESEG, ESSCA, ESDES

Concours commun IESEG, ESSCA et ESDES pour les épreuves écrites (synthèse, maîtrise du français, maths, anglais et LV2 - facultatif), épreuves orales propres à chaque école. Inscriptions en ligne du 5/11/2018 au 19/03/2019.

Écrits le 3 avril 2019 ; oraux du 2 au 11 mai 2019.

Voir le site → <http://www.concours-acces.com/>

#### ISEG

Concours du groupe ISEG (7 sites en France) qui propose plusieurs sessions de recrutement dans l'année (voir calendrier, programme et frais d'inscription sur leur site).

Voir le site → <https://www.iseg.fr/>

**De nombreuses autres écoles ont leurs propres concours : TEAM, LINK, etc.**

## 4 – LES IAE : INSTITUTS D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

**Intégrées aux universités**, ces 32 écoles universitaires de management offrent une formation solide et reconnue (licences, masters et même doctorats en gestion, management, finance, CCA, marketing, ressources humaines), pour un **coût nettement inférieur** (sauf rares exceptions) à celui des écoles de commerce privées traditionnelles. Attention, certains instituts ne recrutent qu'en L2 ou L3.

**Recrutement** : Une dizaine de tests de mars à août (4 QCM en 45 min) : culture générale, raisonnement logique/numérique, expression écrite et compréhension en français et anglais.

Voir le site → <http://www.iae-france.fr/>

## 5 – LES INSTITUTS D'ÉTUDES POLITIQUES

Nous distinguerons ici l'**IEP DE PARIS (SCIENCES PO PARIS)** et les autres **IEP** (Aix, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse et St-Germain-en-Laye). Tous ces instituts recrutent **en dehors de Parcoursup** en 2018.

\* **IEP de PARIS : Admission en 1<sup>er</sup> cycle** (voir <http://www.sciencespo.fr/admissions/fr/college-examen-procedure>)

- **Inscriptions en ligne ouvertes jusqu'au 2 janvier 2019 à 23h59** (Validation du dossier complet).
- **Examen d'entrée** pour les futurs bacheliers 2018 : épreuves écrites les 23 et 24 février 2019 ; résultat d'admissibilité début avril 2019 ; oraux durant la seconde quinzaine de mai pour les admissibles ; résultats d'admission fin juin 2019.
- **Il y a des frais d'inscription au concours (150 €).**
- L'admission n'est valable que pour l'année universitaire qui suit immédiatement la décision du jury : aucun report d'études n'est autorisé.
- **Site d'information sur le concours** : <http://www.sciencespo.fr/admissions/fr/college-examen-procedure>
- **Site de candidature** : <https://admission.sciencespo.fr/applicants/login?lng=fr>
- **À noter** : les frais de scolarité peuvent s'élever à plus 10 000 € par an (en fonction du revenu imposable).
- **Entrée en double cursus de licence Sciences et Sciences sociales, via l'université Pierre & Marie Curie (Paris VI).** Sciences Po et l'UPMC ont mis en place depuis 2005, un premier cycle scientifique à double compétence, mêlant les enseignements scientifiques et les sciences sociales. **À l'issue des 3 années de licence, les doubles diplômés pourront choisir de suivre leurs études en master à l'UPMC ou à Sciences Po.** Chaque promotion compte une trentaine d'inscrits, chacun des établissements en fournissant la moitié. L'UPMC retient environ 20 à 25% des dossiers reçus.

- Ce parcours est également ouvert via Panthéon Sorbonne (Sciences sociales et mathématiques appliquées) et Sorbonne Université Paris IV (Sciences Sociales et Lettres ; Sciences sociales et philosophie ; Sciences sociales et histoire).

**Nota Bene** : outre le campus de Paris, Sciences-Po comporte six campus en province (Dijon, Le Havre, Menton, Nancy, Poitiers, Reims) à ne pas confondre avec les 9 « IEP de région » ci-dessous (concours distincts en particulier).

**\* Les 9 IEP - Instituts d'Études Politiques - en région**

- Les IEP d'Aix, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse et St-Germain-en-Laye offrent des perspectives intéressantes.
- **Leur fonctionnement diffère en matière d'admissions** (possible en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> année selon les IEP). Il est donc recommandé d'aller sur leurs sites :
  - Aix-en-Provence : <http://www.sciencespo-aix.fr>
  - Bordeaux : [www.sciencespobordeaux.fr](http://www.sciencespobordeaux.fr)
  - Grenoble : <http://www.sciencespo-grenoble.fr>
  - Lille : <http://www.sciencespo-lille.eu>
  - Lyon : <https://www.sciencespo-lyon.fr>
  - Rennes : <http://www.sciencespo-rennes.fr/fr>
  - Strasbourg : <http://www.iep-strasbourg.fr/>
  - Toulouse : <http://www.sciencespo-toulouse.fr>
  - St-Germain-en-Laye : <http://www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr>

**Sept de ces IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse et St-Germain-en-Laye) organisent un concours commun d'entrée en 1<sup>re</sup> année, au printemps de chaque année : <http://www.sciencespo-concourscommuns.fr/concours-commun-1re-annee>

En 2019, ce concours aura lieu le **25 mai 2019** : environ 1200 places sont proposées.

## 6 – LES UNIVERSITÉS

Dans la plupart des cas (voir les exceptions ci-après), les candidatures dans les filières de Licence des Universités françaises sont gérées par Parcoursup. **Depuis la réforme Parcoursup de 2018, les universités indiquent des critères d'admission pour les licences universitaires et peuvent classer les candidatures, particulièrement dans les filières en tension.** Se reporter au chapitre « Procédure d'inscription post-bac : mode d'emploi » (au début de cette brochure) pour les éléments connus à ce jour. Les modalités 2019 précises seront connues prochainement, nous vous en informerons dès leur publication.

**Nous vous conseillons d'aller voir sur les sites internet des universités ou de vous rendre sur place.** Nous avons en effet la chance d'avoir plusieurs grandes universités localisées dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement : Panthéon Sorbonne (Paris I), Assas (Paris II), Sorbonne Université, fusion de Paris Sorbonne (Paris IV) et de l'UPMC (Paris VI), Paris Descartes (Paris V). **Et nous vous incitons vivement à vous rendre à leurs journées portes ouvertes** (généralement organisées entre février et avril, le samedi 9 février 2019 pour Sorbonne Université).

**La documentation ONISEP remise aux élèves en janvier recense toutes les filières d'études de L1 à L3 par domaine** (sciences, droit, sciences humaines, économie, langues, lettres,...). Il est utile de la consulter pour sélectionner quelle Journée Portes Ouvertes d'université choisir.

**\* Le droit** : Cette discipline suppose de s'inscrire à l'université. Pour les universités parisiennes :

- Paris Panthéon Sorbonne. Renseignements : <http://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/eds/>
- Paris Assas : <https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/licences>
- Paris Descartes. Renseignements : <http://www.droit.univ-paris5.fr/>
- Paris Ouest Nanterre. Renseignements : [http://www.u-paris10.fr/offre-de-formation/-offre-de-formation-droit-580015.kjsp?RH=for\\_dipg%C3%A9n](http://www.u-paris10.fr/offre-de-formation/-offre-de-formation-droit-580015.kjsp?RH=for_dipg%C3%A9n)
- Paris Sud Orsay. Renseignements : [http://www.jm.u-psud.fr/fr/les\\_ formations/l-offre-de-formation-le-systeme-lmd/droit.html](http://www.jm.u-psud.fr/fr/les_ formations/l-offre-de-formation-le-systeme-lmd/droit.html)
- Paris XIII. Renseignements : <http://www.univ-paris13.fr/dsps/>

**\* Les sciences et l'ingénierie** : ces disciplines sont aussi proposées dans plusieurs universités d'Île-de-France dont certaines sont des acteurs de niveau mondial de la recherche dans ces domaines, notamment les mathématiques, la physique, les sciences de l'environnement, la chimie... : Sorbonne Université (36<sup>ème</sup> au classement de Shanghai), Paris-Sud (64<sup>ème</sup>), Paris Diderot (101<sup>ème</sup>-150<sup>ème</sup>)... Pour les universités parisiennes :

- Sorbonne Université : [www.sorbonne-universite.fr/formation](http://www.sorbonne-universite.fr/formation)
- Paris Diderot : <https://formation.univ-paris-diderot.fr/>

Les universités proposent, en dehors des licences générales, des parcours sélectifs et intensifs (voir ci-dessous).

#### \* Parcours sélectifs ou innovants à l'Université :

Les universités, dans le cadre de leur autonomie, développent actuellement des filières exigeantes sélectives (double cursus, cursus bi disciplinaire) aussi bien en sciences qu'en droit, économie. L'offre évolue assez rapidement et nous vous invitons à vous renseigner sur ces nouveautés. Certains parcours sélectifs sont offerts dès le niveau L1 et apparaissent explicitement sur Parcoursup. D'autres sont proposés à des niveaux plus élevés (L2 ou L3).

On peut citer les parcours originaux de Sorbonne Université qui permettent après une première année pluridisciplinaire d'associer librement deux disciplines scientifiques sous un format majeure/mineure avec la possibilité d'obtenir à l'issue du L3 une double licence :

<http://www.sorbonne-universites.fr/actions/formation/college-des-licences-de-la-sorbonne/innover-dans-les-contenus-et-les-approches-pedagogiques/cursus-bidisciplinaires.html>

ou encore les double cursus qui marient des formations dans deux établissements différents (par exemple le double cursus sciences et sciences sociales avec Sciences Po) ou une formation en science et une formation en humanités (musique, philosophie, chinois...): [http://sciences.sorbonne-universite.fr/fr/formations/politique\\_de\\_formation/double\\_cursus.html](http://sciences.sorbonne-universite.fr/fr/formations/politique_de_formation/double_cursus.html)

D'autres universités proposent de tels parcours. Par exemple, le double cursus droit et sciences, droit et histoire :

<https://www.u-paris2.fr/fr/formations/inscriptions/1ere-annee-de-licence/formations-postbac-procedure-dinscription-particuliere>

Par ailleurs, **presque toutes les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce et les ENS recrutent des étudiants ayant fait un cursus L1/L2/L3 universitaire** sur dossier et/ou sur épreuves écrites et orales (voir <https://admission.gei-univ.fr/> pour les écoles d'ingénieurs et les sites des ENS, concours Passerelle et Tremplin pour les écoles de commerce). Certaines universités préparent à ce type de recrutement (par exemple Sorbonne Université, Paris XI... dont environ 10% des diplômés des licences de mathématiques ou de physique intègrent des écoles parmi les plus prestigieuses : l'X, l'ESPCI, Ecoles centrales...). Il s'agit d'une voie d'accès aux écoles d'ingénieurs à ne plus négliger et qui a tendance à se développer pour éviter les recrutements sur des profils d'étudiants trop semblables. Le nombre de places varie selon l'école et l'année (ex. 140 places ouvertes en 2012 dans différentes écoles dont École des Mines, Telecom, X, Ecole des Ponts, ESPCI...).

#### \* Les universités dérogatoires

Certaines universités de statut dérogatoire, telle que Paris-Dauphine, sélectionnent sur dossier. **Il n'y avait pas d'inscription sur Parcoursup en 2018.** Consulter le site de l'établissement [www.dauphine.fr](http://www.dauphine.fr) et les sites spécifiques de dépôt des candidatures pour chaque licence.

#### \* Les Universités de Technologie (Compiègne, Troyes et Belfort-Montbéliard)

À la fois grandes écoles d'ingénieurs et universités, elles occupent une place originale au sein de l'enseignement supérieur français. Le réseau des Universités de Technologie (UTBM, UTC, UTT) a une procédure d'admission commune, le dossier de candidature est unique. La sélection s'effectue sur dossier et entretien.

Voir → <http://www.utc.fr/> → <http://www.utt.fr/> → <http://www.utbm.fr/>

Le site <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/> donne une **information complète sur les formations universitaires, la vie étudiante, l'orientation, le nombre de places aux concours.**

## 7 – CPES PSL

Le Cycle Pluridisciplinaire d'Etudes Supérieures (CPES), créé en 2012 dans le cadre de l'université Paris Sciences et Lettres (PSL), propose une formation pluridisciplinaire de premier cycle (Bac + 3 - grade Licence) de haut niveau qui combine le meilleur des classes préparatoires et de l'université.

C'est une formation sélective qui offre des parcours innovants en décloisonnant les parcours classiques et en offrant des enseignements à la fois en sciences et en lettres ; elle promeut pluridisciplinarité, polyvalence, culture générale, capacités d'adaptation et d'innovation.

Ce cycle est porté par douze établissements de PSL, et permet à ses étudiants, au terme de leur cursus, de rejoindre les meilleurs masters et certaines grandes écoles (de droit ou sur dossier).

Voir → <https://cpes.univ-psl.fr/cpes/>

## 8 – LES INSCRIPTIONS « ÉTUDES DE SANTÉ » : DES PARTICULARITÉS

La 1<sup>re</sup> année est commune à Médecine-Pharmacie-Odontologie-Maïeutique (sage-femme) et kinésithérapie: il s'agit de la **PACES (Première Année Commune aux Études de Santé)**. Il existe 7 unités de formation et de recherche (UFR) en Île-de-France offrant une PACES.

**Les inscriptions sont gérées par le site Parcoursup.**

En 2018, pour information, la procédure était la suivante :

- Entre janvier et mars, inscription sur Parcoursup.
- Le vœu « PACES en Île-de-France » ne comptait que pour un vœu parmi les 10 vœux possibles. Les lycéens pouvaient postuler aux 7 UFR d'Île-de-France, chaque UFR constituant un « sous-vœu ». Il n'était pas possible de classer les UFR.
- Il n'y avait pas de critère géographique : quel que soit le lieu de résidence (et le lycée), il était possible de candidater à toutes les UFR.
- On pouvait postuler ailleurs qu'en Île-de-France, mais il était prudent de vérifier si l'université avait mis en place un système de régulation des inscriptions.
- Mi-mai 2018 : premières réponses des établissements. Le processus de réponse Parcoursup a duré tout l'été (mais en 2019, il devrait se terminer fin juillet pour la procédure principale).

### Les 7 universités de « Médecine » (UFR) à Paris et en région parisienne :

→ **Paris Descartes** (Paris 5) : Faculté de médecine (sites Cochin et Necker), Faculté des Sciences pharmaceutiques et biologiques, UFR biomédicale, UVPC Université virtuelle Paris Descartes. Sites : <http://www.medecine.parisdescartes.fr> et <http://www.biomedicale.parisdescartes.fr/Premiere-Annee-Commune-des-Etudes>

→ **Sorbonne Université** (ex-Paris 6 UPMC) : Faculté de médecine (sites Pitié-Salpêtrière et Saint-Antoine), Centre de Recherches biomédicales (CRBM). Site : <http://www.medecine.sorbonne-universite.fr/fr/index.html>

→ **Paris Diderot** (Paris 7) : Faculté de médecine Bichat. Site : [www.medecine.univ-paris-diderot.fr/](http://www.medecine.univ-paris-diderot.fr/)

→ **Paris Sud** : Faculté de médecine Kremlin-Bicêtre, Faculté de Pharmacie Châtenay-Malabry. Site <http://www.u-psud.fr/fr/universite/composantes/ufr-medecine.html>

→ **Paris Est Créteil** : Faculté de médecine de Créteil. Site : <http://medecine.u-pec.fr/>

→ **Paris 13** (Villetaneuse - Bobigny - Saint-Denis) : UFR Santé, médecine et biologie humaine. Site : <http://www.smbh.univ-paris13.fr/>

→ **Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines**. Site : <http://www.medecine.uvsq.fr/>

Le concours en fin de PACES est très sélectif : environ 22% des inscrits réussissent la PACES à l'échelle nationale (18 % pour la médecine seule) et pour 99%, ils sont issus d'un bac scientifique mention très bien ou bien.

**Nota Bene** : à partir de la rentrée 2018, les universités Paris Descartes, Paris Diderot et Sorbonne Université expérimentent un dispositif (« PACES ONE ») interdisant le redoublement de la première année de PACES.

Par ailleurs, il est important de noter que le concours d'accès aux études de santé va être profondément modifié en 2020. Si les projets dessinés par le gouvernement sont mis en œuvre, il n'y aura plus de numerus clausus à terme et la sélection devrait se faire plus progressivement.

La FCPE-LLG organise une **soirée spéciale d'information sur les études de santé** (en février/mars 2019 probablement), à l'occasion de laquelle nous invitons des professeurs et responsables des filières PACES ainsi que des étudiants.

**Quel que soit votre projet, vous trouverez toutes les précisions nécessaires dans les brochures de l'ONISEP et de l'Étudiant (commande en ligne sur <http://www.onisep.fr/> <http://www.letudiant.fr/> ).**

## ANNEXE 1

### Écoles partenaires de la B.E.L.

- **Les 3 ENS**
  - [ENS ULM](#)
  - [ENS de Lyon](#)
  - [École normale supérieure Paris-Saclay](#)
  
- **3 Instituts d'Études Politiques**
  - [IEP Aix en Provence](#)
  - [Sciences Po Lille](#)
  - [Sciences Po Lyon](#)
  
- **ISIT**
  
- **ESIT**
  
- **CELSA Paris-Sorbonne**
  
- **École nationale des Chartes**
  
- **École spéciale militaire de Saint-Cyr**
  
- **Les Écoles de management**
  - [ISMAPP](#)
  - Groupe [ECRICOME](#) (2 écoles)
  - Groupe [BCE](#) (24 écoles + 3 écoles associées)
  
- **Université Paris-Dauphine**
  
- **Ecole du Louvre**





Louis  
Le Grand

## ANNEXE 2 : choix des filières au sortir d'un baccalauréat à LLG (\*\*)

### LE CHOIX D'UNE FILIÈRE en CLASSE PRÉPARATOIRE

BAC	FILIÈRES		ÉCOLES ACCESSIBLES
S	Prépas scientifiques	•1 <sup>re</sup> année : MPSI, PCSI, PTSI (Sup) •2 <sup>e</sup> année : MP, PC, PSI, PT (Spé)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écoles d'ingénieurs</li> <li>Écoles Normales Supérieures (ENS)</li> <li>Écoles militaires, École navale</li> </ul>
		•1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année : BCPST	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écoles d'ingénieurs (Agro, chimie, géologie...)</li> <li>Écoles Normales Supérieures (ENS)</li> <li>Écoles Nationales Vétérinaires</li> </ul>
S, L	Prépas éco et commerciales	<ul style="list-style-type: none"> <li>•1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année : ECS (voie scientifique bac S)</li> <li>• ECE (bac L spé maths)</li> <li>• Prépas Cachan-Rennes D1 D2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écoles de commerce et de gestion</li> <li>ENS Cachan (économie gestion)</li> <li>École Nationale de la statistique</li> <li>Instituts d'Études Politiques (certains IEP)</li> </ul>
L, S	Prépas littéraires	<ul style="list-style-type: none"> <li>•1<sup>re</sup> année : Lettres sup. HK Hypokhâgne A/L ou B/L</li> <li>•2<sup>e</sup> année : Première Supérieure K Khâgne A/L (Ulm ou Lyon) ou B/L</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écoles Normales Supérieures (ENS)</li> <li>Instituts d'Études politiques (certains IEP)</li> <li>École Nationale de la statistique (pour les B/L)</li> <li>Écoles de commerce et de gestion</li> <li>et plus avec la B.E.L. (CELSA, ISIT, ESIT, écoles de management...)</li> </ul>
STI2D	Prépas technologiques	•1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année : TSI (Technologie et Sciences Industrielles)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écoles d'ingénieurs</li> <li>ENS Cachan</li> </ul>

### LE CHOIX dans les FILIÈRES UNIVERSITAIRES et AUTRES

BAC	FILIÈRES UNIVERSITAIRES (L.M.D.)		Autres formations
S	PACES	Médecine, Pharma, Odontologie, Maïeutique (sage-femme)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écoles d'ingénieurs, écoles de kiné, écoles d'ergothérapie</li> </ul>
S, STI2D	SCIENCES	Maths, Physique, Chimie, Informatique, SVT, biologie, électronique, technologie, STAPS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écoles d'ingénieurs avec parcours intégré : INSA, INP, GEIPI, Polytech, etc.</li> <li>Universités Technologiques</li> <li>IUT (passerelles universités)</li> <li>BTS (passerelles possibles)</li> </ul>
L, S	DROIT, ECO, GESTION	Droit, administration publique, sciences politiques, éco-gestion, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>I.E.P. (Sciences Po.)</li> <li>Écoles de Commerce, IAE</li> <li>Écoles d'Architecture, d'Art</li> <li>Écoles de Journalisme</li> </ul>
	ARTS, LETTRES, LV, SC. SOCIALES	Littérature et civilisation, langues, communication, arts, histoire, philo, socio, géographie, psycho, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écoles de traduction-interprétation</li> </ul>

\*\*Présentation complète de toutes les filières, passerelles et débouchés [sur le site de l'ONISEP](#)



*Bienvenue aux élèves  
et à leurs parents !*



**FCPE-LLG**

**Association des parents d'élèves  
du lycée Louis-le-Grand**

123, rue Saint-Jacques 75005 Paris

Téléphone : **06 42 92 05 38**

Courriel : [info@fcpellg.fr](mailto:info@fcpellg.fr)

Notre site : [www.fcpellg.fr](http://www.fcpellg.fr)